



# Assemblée générale

Distr. générale  
7 avril 2017  
Français  
Original : anglais

## Soixante-douzième session

### Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019\*

#### Titre IV

#### Coopération internationale pour le développement

#### Chapitre 12

#### Commerce et développement

(Programme 10 du cadre stratégique pour la période 2018-2019)\*\*

## Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble . . . . .	2
Orientation générale . . . . .	3
Vue d'ensemble des ressources . . . . .	6
Autres éléments d'information . . . . .	9
A. Organes directeurs . . . . .	11
B. Direction exécutive et administration . . . . .	13
C. Programme de travail . . . . .	18
Sous-programme 1. Mondialisation, interdépendance et développement . . . . .	19
Sous-programme 2. Investissements et entreprises . . . . .	27
Sous-programme 3. Commerce international et produits de base . . . . .	34
Sous-programme 4. Technologie et logistique . . . . .	42
Sous-programme 5. Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux . . . . .	49
D. Appui au programme . . . . .	54
Annexes***	
Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019 . . . . .	57

\* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la cote [A/72/6/Add.1](#).

\*\* [A/71/6/Rev.1](#) et rapport du Secrétaire général récapitulant les modifications à apporter au plan-programme biennal pour l'exercice biennal 2018-2019 (à venir).

\*\*\* L'annexe énumérant les mesures prises pour donner suite aux recommandations des organes de contrôle ou les produits de l'exercice 2016-2017 non reconduits en 2018-2019 est sans objet et ne figure donc pas dans le présent chapitre.



## Vue d'ensemble

Tableau 12.1 **Ressources financières**

(En dollars des États-Unis)

Montant des crédits ouverts pour 2016-2017	138 422 200
Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	1 475 300
Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	(140 300)
Autres variations	(1 698 100)
Variation totale	(363 100)
<b>Montant proposé par le Secrétaire général pour 2018-2019<sup>a</sup></b>	<b>138 059 100</b>

<sup>a</sup> Aux taux révisés de 2016-2017.

Tableau 12.2 **Postes**

	Nombre	Classe
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2016-2017	390	1 SGA, 1 SSG, 5 D-2, 20 D-1, 50 P-5, 65 P-4, 74 P-3, 33 P-2/1, 10 G(1°C), 131 G(AC)
Nouveau poste	1	1 P-3 relevant du sous-programme 5
Transferts	–	1 P-5 et 1 P-3 relevant de la composante Appui au programme transférés à la composante Direction exécutive et administration 1 P-4 relevant de la composante Direction exécutive et administration transféré à la composante Appui au programme
Suppressions	(7)	1 P-3 relevant de la composante Appui au programme 1 P-2 relevant du sous-programme 1 1 G(AC) relevant de la composante Direction exécutive et administration 1 G(AC) relevant du sous-programme 2 1 G(AC) relevant du sous-programme 3 1 G(AC) relevant du sous-programme 4 1 G(AC) relevant de la composante Appui au programme
Postes proposés pour l'exercice biennal 2018-2019	384	1 SGA, 1 SSG, 5 D-2, 20 D-1, 50 P-5, 65 P-4, 74 P-3, 32 P-2/1, 10 G(1°C), 126 G(AC)

*Note* : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et organigrammes :

BO = budget ordinaire, G = agent des services généraux : AC = Autres classes, 1°C = 1<sup>re</sup> classe,

RxB = ressources extrabudgétaires, SGA = secrétaire général adjoint, SSG = sous-secrétaire général.

## Orientation générale

- 12.1 L'objectif principal du programme exécuté par la CNUCED et le Centre du commerce international (CCI) est d'aider les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les pays en transition, à s'intégrer de manière avantageuse dans l'économie mondiale pour favoriser une croissance et un développement durables et partagés. En s'efforçant de mettre le développement au cœur de la mondialisation, la CNUCED contribuera à la réalisation des objectifs de développement mondiaux, y compris le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, et aidera les pays en développement à atteindre leurs objectifs de développement, notamment en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté, à améliorer le bien-être des populations, à tirer parti des possibilités qu'offre la mondialisation tout en relevant les défis qu'elle pose et à atteindre tous les objectifs de développement durable. Il importe en outre de conduire les études nécessaires et d'apporter l'assistance technique requise pour répondre aux besoins particuliers qu'ont en matière de développement l'Afrique, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement, d'autres États économiquement et structurellement faibles et vulnérables, les pays en transition et les pays à revenu intermédiaire, conformément au « Maafikiano de Nairobi », adopté à la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (TD/519/Add.2), et à d'autres mandats.
- 12.2 Pour atteindre ces objectifs, la CNUCED s'attachera dans le cadre de son mandat à :
- a) Mener des travaux de recherche et d'analyse sur des questions anciennes ou nouvelles de commerce et de développement;
  - b) Forger un consensus sur les mesures à prendre pour promouvoir des politiques et stratégies propices à un développement durable et partagé;
  - c) Aider les pays à appliquer des stratégies de développement destinées à les intégrer dans le système d'échanges mondial et l'économie mondiale et à leur permettre de parvenir à une croissance et à un développement durables.
- 12.3 Le CCI contribuera à la réalisation des objectifs de développement durable en exécutant son mandat, qui est d'améliorer la compétitivité internationale des petites et moyennes entreprises dans les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les pays en transition).
- 12.4 Alors que les pays sont de plus en plus interdépendants, la CNUCED conservera sa vocation unique et restera attachée au développement en articulant son action autour de ces trois axes, tout en continuant de répondre aux besoins de l'ensemble des États Membres et de leur rendre compte. Elle continuera aussi de s'employer à renforcer son efficacité, son efficacité, sa transparence et l'application qu'elle fait du principe de responsabilité, y compris en adoptant une gestion axée sur les résultats et en veillant à ce que les États Membres jouent un rôle de premier plan grâce aux mécanismes intergouvernementaux. Outil de gestion souple, la gestion axée sur les résultats sera constamment mise en œuvre et améliorée afin de promouvoir les initiatives et les progrès en matière de développement tout en limitant les dépenses.
- 12.5 Le programme découle des sessions quadriennales de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, du Conseil du commerce et du développement et de ses organes subsidiaires, et de la Commission de la science et de la technique au service du développement, ainsi que des décisions que la Conférence a adoptées à ses douzième, treizième et quatorzième sessions. À la quatorzième session de la Conférence, il a été décidé que la CNUCED devrait contribuer à l'exécution et au suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et que, conformément au paragraphe 88 du Programme d'action d'Addis-Abeba, le rôle important

qu'elle joue en tant que plaque tournante, dans le système des Nations Unies, pour le traitement intégré des questions relatives au commerce et au développement et des questions connexes touchant la finance, la technologie, l'investissement et le développement durable serait renforcé. Les sous-programmes 1 à 5 relèvent de la CNUCED tandis que le sous-programme 6 relève du CCI.

- 12.6 De nombreux problèmes de développement étant étroitement liés, la CNUCED s'efforce d'y répondre efficacement en procédant à un examen intégré des questions touchant le commerce, les finances, l'investissement, la technologie et le développement durable et en encourageant l'application de cette démarche à l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans un monde interdépendant où l'obtention de résultats durables qui profitent à tous passe par une action collective et multilatérale, elle a un rôle essentiel à jouer au sein du système des Nations Unies pour créer le consensus autour d'une mondialisation davantage axée sur le développement et favoriser l'avènement de conditions économiques plus équitables à l'échelle mondiale, qui contribuent à une croissance durable et partagée, à la transformation structurelle de l'économie grâce à l'accroissement des capacités productives, à la gestion durable de la dette, à la création d'emplois, à l'élimination de la pauvreté ainsi qu'au renforcement du multilatéralisme en matière de commerce et de développement.
- 12.7 La CNUCED exécutera ses sous-programmes pour concourir à la réalisation de l'objectif principal du programme. Le sous-programme 1 porte sur les stratégies de développement dans le contexte d'une économie en cours de mondialisation et les questions connexes et donne lieu à des activités de suivi et d'appui statistique concernant les questions liées au commerce et au développement. Les sous-programmes 2 et 4 contribuent au renforcement des moyens de production et de la compétitivité internationale. Le sous-programme 3 et le volet « facilitation du commerce » du sous-programme 4 visent à tirer le meilleur profit de la mondialisation du commerce international et des négociations commerciales pour favoriser le développement. Le sous-programme 5 porte sur les stratégies de développement des pays d'Afrique, des pays les moins avancés et des pays en situation particulière, dont les petits États insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et d'autres États économiquement et structurellement faibles et vulnérables. Les préoccupations sectorielles de ces pays feront aussi l'objet d'autres sous-programmes, dont les travaux seront coordonnés et menés en coopération avec ceux du sous-programme 5.
- 12.8 Le CCI s'occupera du sous-programme 6, qui porte sur les aspects opérationnels de la promotion du commerce et du développement des exportations. Il s'est fixé pour objectif de favoriser une croissance et un développement durables et partagés en œuvrant au développement des échanges et du commerce international. Au paragraphe 68 du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le commerce international est expressément désigné comme moyen d'atteindre les objectifs mondiaux : « Le commerce international est un moteur de la croissance économique pour tous et un moyen de réduire la pauvreté; il contribue au développement durable ». L'importance du rôle du secteur privé pour le développement est également reconnue dans le Programme 2030. Dans ces conditions, les défis stratégiques que le CCI doit relever consistent à renforcer l'intégration du secteur commercial à l'économie mondiale, à améliorer l'aide apportée aux entreprises par les organismes de promotion du commerce et des investissements, et à renforcer la compétitivité internationale des entreprises.
- 12.9 La CNUCED tiendra dûment compte de questions intersectorielles telles que la bonne gouvernance à tous les niveaux, la liberté, la paix et la sécurité, le respect des droits de l'homme, y compris du droit au développement, l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme, les jeunes et, de manière générale, l'engagement en faveur de sociétés justes et démocratiques, autant de domaines essentiels pour parvenir à une croissance et à un développement durables et équitables dans tous les pays.

- 12.10 Dans l'ensemble de son programme de travail, la CNUCED s'efforcera d'intégrer les questions intersectorielles touchant à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, à la promotion du développement durable et au plein emploi productif.
- 12.11 Elle renforcera également sa coordination entre ses divisions, en particulier dans les domaines de la formation et du renforcement des capacités. La CNUCED et le CCI effectueront un plus grand nombre d'enquêtes d'évaluation pour recueillir les réactions des parties intéressées afin d'apprécier la mesure dans laquelle l'exécution des sous-programmes a aidé à renforcer la capacité desdites parties de traiter les questions relatives au commerce et au développement.
- 12.12 La CNUCED contribuera à l'application des textes issus des conférences mondiales pertinentes, et à celle du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment la mise en œuvre de ses moyens d'exécution, dont l'appui aux partenariats mondiaux en faveur du développement, le financement du développement, la mobilisation des ressources nationales, l'investissement, le règlement des questions liées à la dette, au commerce, aux produits de base et aux questions systémiques, la prise de décisions économiques de portée mondiale, la coopération économique entre pays en développement, le développement durable, et la science et la technique au service du développement.
- 12.13 La CNUCED contribuera également à l'application des textes issus d'autres conférences mondiales pertinentes, dont le Programme d'action d'Addis-Abeba et son suivi, le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020, les textes et le Plan de mise en œuvre adoptés lors du Sommet mondial pour le développement durable, les textes, la Déclaration de principes et le Plan d'action adoptés lors du Sommet mondial sur la société de l'information, le Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024, les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement et le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons » (annexe à la résolution 66/288 de l'Assemblée générale) et, selon qu'il conviendra, l'Accord de Paris sur les changements climatiques. La CNUCED encouragera par ailleurs la poursuite de la mise en œuvre des déclarations issues des conférences ministérielles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en particulier celle issue de la dixième Conférence ministérielle de l'OMC.
- 12.14 En tant qu'organisme chef de file du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination chargé du groupe thématique interinstitutions sur le commerce et la capacité de production, la CNUCED contribuera à la mise en pratique de l'Initiative Aide pour le commerce, renforcera le rôle du commerce et du développement et des domaines connexes dans les programmes d'aide au développement de l'ONU, tels que les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et les stratégies nationales de développement, mènera des opérations conjointes dans les pays selon que de besoin, et intensifiera la coopération interinstitutions dans le cadre d'initiatives à l'échelle du système dans ces domaines.
- 12.15 Les éléments ci-après doivent être pris en considération dans l'exécution du programme de travail de la CNUCED au titre des différents sous-programmes :
- a) La question de savoir si les programmes de coopération technique fournis aux pays en développement sont pertinents (question interdisciplinaire devant être suivie par le secrétariat);
  - b) L'exercice consistant à revoir l'ensemble de la méthode de gestion axée sur les résultats sur la base des conclusions des travaux menés sur la question, lesquels s'inscrivent dans un processus continu et suivent les directives pertinentes de l'ONU.

## Vue d'ensemble des ressources

12.16 Les ressources demandées au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2018-2019 s'élèvent à 138 059 100 dollars, avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 363 100 dollars (0,3 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour 2016-2017. La variation des ressources demandées découle des trois facteurs suivants : a) des ajustements techniques se rapportant à la non-reconduction de dépenses non renouvelables et à l'effet-report sur l'exercice biennal de postes créés pendant l'exercice 2016-2017; b) des transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres; c) d'autres variations. Le montant demandé permet d'assurer l'exécution intégrale, efficiente et efficace des mandats.

12.17 La répartition des ressources est indiquée dans les tableaux 12.3, 12.4 et 12.5.

Tableau 12.3 Ressources financières par composante

(En milliers de dollars É.-U.)

## (1) Budget ordinaire

			Variation					Total	Pourcentage	Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	2018-2019 (montant prévu)
	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	Ajustement technique (élimination de dépenses renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats et mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres						
A. Organes directeurs	392,9	543,5	–	–	(18,2)	–	(18,2)	(3,3)	525,3	21,0	546,3	
B. Direction exécutive et administration	10 315,9	10 406,2	–	–	420,8	(253,5)	167,3	1,6	10 573,5	227,4	10 800,9	
C. Programme de travail												
1. Mondialisation, interdépendance et développement	22 400,2	23 054,0	1 526,3	–	–	(260,6)	1 265,7	5,5	24 319,7	536,5	24 856,2	
2. Investissements et entreprises	27 760,7	25 324,2	–	–	–	(253,5)	(253,5)	(1,0)	25 070,7	442,2	25 512,9	
3. Commerce international et produits de base	31 276,4	28 781,8	–	–	–	(253,5)	(253,5)	(0,9)	28 528,3	546,1	29 074,4	
4. Technologie et logistique	17 794,8	16 940,1	(51,0)	–	–	(253,5)	(304,5)	(1,8)	16 635,6	291,6	16 927,2	
5. Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux	9 675,6	9 532,5	–	–	176,1	–	176,1	1,8	9 708,6	176,0	9 884,6	
<b>Total partiel</b>	<b>108 907,6</b>	<b>103 632,6</b>	<b>1 475,3</b>	–	<b>176,1</b>	<b>(1 021,1)</b>	<b>630,3</b>	<b>0,6</b>	<b>104 262,9</b>	<b>1 992,4</b>	<b>106 255,3</b>	
D. Appui au programme	25 025,3	23 839,9	–	–	(719,0)	(423,5)	(1 142,5)	(4,8)	22 697,4	661,5	23 358,9	
<b>Total partiel, 1</b>	<b>144 641,6</b>	<b>138 422,2</b>	<b>1 475,3</b>	–	<b>(140,3)</b>	<b>(1 698,1)</b>	<b>(363,1)</b>	<b>(0,3)</b>	<b>138 059,1</b>	<b>2 902,3</b>	<b>140 961,4</b>	

2) Ressources extrabudgétaires

	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (Estimation)	2016-2017 (Estimation)
A. Organes directeurs	–	–	–
B. Direction exécutive et administration	560,5	2 319,7	691,5
C. Programme de travail	64 081,6	71 775,3	71 070,5
D. Appui au programme	9 530,0	8 674,9	8 648,7
<b>Total partiel</b>	<b>74 172,1</b>	<b>82 769,9</b>	<b>80 410,7</b>
<b>Total</b>	<b>218 813,7</b>	<b>221 192,1</b>	<b>221 372,1</b>

Tableau 12.4 Postes

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires						Total	
			Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire		Ressources extrabudgétaire			
	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>										
SGA	1	1	–	–	–	–	–	–	1	1
SSG	1	1	–	–	–	–	–	–	1	1
D-2	5	5	–	–	–	–	–	–	5	5
D-1	20	20	–	–	–	–	1	1	21	21
P-5	49	49	1	1	–	–	1	1	51	51
P-4/3	136	136	3	3	–	–	4	4	143	143
P-2/1	33	32	–	–	–	–	–	–	33	32
<b>Total partiel</b>	<b>245</b>	<b>244</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>255</b>	<b>254</b>
<b>Agents des services généraux</b>										
1 <sup>re</sup> classe	10	10	–	–	–	–	–	–	10	10
Autres classes	131	126	–	–	–	–	9	9	140	135
<b>Total partiel</b>	<b>141</b>	<b>136</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>150</b>	<b>145</b>
<b>Total</b>	<b>386</b>	<b>380</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>405</b>	<b>399</b>

Tableau 12.5 Répartition des ressources par composante, en pourcentage

	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Ressources extrabudgétaires</i>
A. Organes directeurs		
1. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	0,05	–
2. Commission de l'investissement, des entreprises et du développement	0,05	–
3. Commission de la science et de la technique au service du développement	0,3	–
<b>Total partiel, A</b>	<b>0,4</b>	<b>–</b>
B. Direction exécutive et administration	7,7	0,9
C. Programme de travail		
1. Mondialisation, interdépendance et développement	17,6	13,6
2. Investissements et entreprises	18,2	9,7
3. Commerce international et produits de base	20,7	8,8
4. Technologie et logistique	12,0	54,3
5. Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux	7,0	2,0
<b>Total partiel, C</b>	<b>75,5</b>	<b>88,4</b>
D. Appui au programme	16,4	10,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### Ajustements techniques

12.18 La variation des ressources demandées est due à l'effet net des facteurs suivants :

- a) Une augmentation de 1 582 500 dollars liée à l'effet-report des 7 postes (2 P-5, 3 P-4, 1 P-3 et 1 P-2) créés au cours de l'exercice 2016-2017 en application des résolutions 70/247 et 71/272 de l'Assemblée générale, notamment l'appui à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba;
- b) La non-reconduction de dépenses non renouvelables, d'un montant total de 107 200 dollars, relatives à l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba.

### Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres

12.19 Les variations découlent du transfert de ressources opéré entre les composantes Direction exécutive et administration, Programme de travail et Appui au programme afin de permettre à la CNUCED de mieux s'acquitter de ses mandats, notamment ceux qui figurent dans le Maafikiano de Nairobi. À cet égard, il est proposé de procéder à un renforcement des moyens de sensibilisation et de communication relevant de la composante Direction exécutive et administration, financé par un transfert de postes depuis la composante Appui au programme. Parallèlement, il est proposé de renforcer l'appui de la CNUCED au Conseil du commerce et du développement ainsi qu'à deux nouveaux groupes d'experts intergouvernementaux créés par le Maafikiano de Nairobi grâce au transfert d'un poste de la composante Direction exécutive et administration vers la composante Appui au programme. Pour que la CNUCED soit mieux à même de fournir ses services sur le continent africain, où ils sont de plus en plus demandés, un poste sera créé au titre du

sous-programme 5 et financé au moyen de la suppression d'un poste relevant de la composante Appui au programme. Cette réaffectation de ressources entraînera une réduction de 140 300 dollars des crédits demandés pour l'exercice biennal 2018-2019, qui tient compte de l'effet-report sur l'exercice 2020-2021 de la création de poste proposée au titre du sous-programme 5.

#### Autres variations

- 12.20 Les variations correspondent à une baisse de 1 698 100 dollars découlant des gains d'efficacité que la CNUCED entend réaliser en 2018-2019. La réduction proposée découle de ce que la CNUCED fait pour appliquer aux opérations courantes les gains d'efficacité attendus du système Umoja qui ont été présentés dans le huitième rapport d'étape du Secrétaire général sur le progiciel de gestion intégré (A/71/390). Ces gains d'efficacité reposent sur l'expérience du système acquise par l'Organisation, les changements attendus, y compris la mise en service de nouvelles fonctionnalités, l'examen d'ensemble des processus de bout en bout, la mise hors service des anciens systèmes et l'amélioration des fonctions relatives aux processus métier et à la planification. Ils sont exprimés, entre autres mesures, sous forme de valeur en dollars d'un équivalent plein temps, dans les cas où c'est possible. On trouvera de plus amples informations à ce sujet dans l'avant-propos et l'introduction du projet de budget-programme pour l'exercice 2018-2019.
- 12.21 Pour la CNUCED, il en résulte des suppressions de postes d'un montant de 1 528 100 dollars et des réductions des objets de dépense autres que les postes d'un montant de 170 000 dollars. Ces réductions concernent les composantes Direction exécutive et administration (253 500 dollars), Programme de travail (1 021 100 dollars dont 260 600 dollars au titre du sous-programme 1, 253 500 dollars pour le sous-programme 2, 253 500 dollars au titre du sous-programme 3 et 253 500 dollars pour le sous-programme 4), ainsi que la composante Appui au programme (423 500 dollars).

#### Ressources extrabudgétaires

- 12.22 La CNUCED reçoit des contributions en espèces et en nature, lesquelles complètent les ressources du budget ordinaire et demeurent essentielles à l'exécution de ses mandats. Pendant l'exercice biennal 2018-2019, les contributions en espèces prévues, d'un montant de 80 410 700 dollars (soit 36,3 % du montant total alloué), permettront de financer diverses activités de coopération technique (notamment des services consultatifs techniques, des stages de formation, des ateliers, des séminaires et des projets opérationnels). La réduction escomptée de 2 359 200 dollars (2,9 %) par rapport à l'exercice biennal 2014-2015 tient à la nature des ressources extrabudgétaires de la CNUCED, qui présentent un caractère cyclique et sont presque exclusivement réservées à des activités de coopération technique par pays, organisées à la demande et tributaires d'un financement incertain.
- 12.23 Les contributions en espèces, d'un montant estimé à 164 200 dollars, devraient consister dans la mise à disposition gratuite de locaux et le détachement à titre gracieux de personnel technique en vue d'appuyer le programme de travail de la CNUCED.

#### Autres éléments d'information

- 12.24. La CNUCED continue de disposer de mécanismes visant à améliorer sa performance, la gestion axée sur les résultats ainsi que l'application qu'elle fait du principe de responsabilité, et envisage de nouvelles initiatives dans ces domaines. Concernant l'application des recommandations des organes de contrôle, la CNUCED a maintenu un taux de mise en œuvre supérieur à 80 % ces dernières années. Le nombre de recommandations du Bureau des services de contrôle interne

(BSCI) auxquelles il n'a pas encore été donné suite reste peu élevé grâce aux efforts soutenus de la CNUCED, qui a mis en œuvre 14 recommandations de cet organe en 2016.

- 12.25 Le Secrétaire général de la CNUCED poursuit en 2017 les activités visant à responsabiliser davantage le personnel de direction, grâce à des outils internes de gestion et de suivi basés sur le contrat de mission passé entre les hauts fonctionnaires et le Secrétaire général de l'ONU. En ce qui concerne la gestion axée sur les résultats, la formation visant à renforcer les capacités des directeurs de programme en la matière et dans le domaine de la mesure des résultats s'est poursuivie dans le cadre d'un nouveau stage de formation ciblé pour la CNUCED, dispensé en collaboration avec l'École des cadres du système des Nations Unies. Un cadre de gestion axée sur les résultats a été intégré au pilier coopération technique des activités de la CNUCED. Ce cadre régit les différentes étapes des projets, de la conception à la mise en œuvre et au suivi. On s'emploie actuellement à intégrer ce cadre au pilier recherche et analyse ainsi qu'au pilier formation de consensus intergouvernemental.
- 12.26 Les ressources à désigner, en application de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, comme devant servir à financer les activités de suivi et d'évaluation pendant l'exercice biennal 2018-2019 s'élèvent à 1 655 800 dollars, dont 1 493 600 dollars au titre du budget ordinaire et 162 200 dollars au titre des ressources extrabudgétaires. Les activités d'évaluation sont menées dans le cadre des plans d'évaluation élaborés pour l'ensemble des sous-programmes. Selon les estimations, le temps consacré par le personnel à l'auto-évaluation au titre des sous-programmes correspond à 105,5 mois de travail, dont 100,5 mois financés par le budget ordinaire et 5 par des ressources extrabudgétaires.
- 12.27 Outre les activités obligatoires d'auto-évaluation nécessaires aux rapports sur l'exécution du programme ordinaire à établir dans le cadre de la budgétisation axée sur les résultats, le secrétariat de la CNUCED coordonne les évaluations de ses programmes et projets effectuées par des intervenants extérieurs et mène des évaluations internes, à la demande de l'administration. Les évaluations et les recommandations qui en découlent ont permis aux directeurs de programme de mieux axer leurs activités sur les résultats des programmes et ont contribué à instaurer une culture incitant à l'amélioration continue.
- 12.28 La CNUCED a mis en œuvre une série de mesures destinées à faciliter l'évaluation de son programme de travail ainsi que de la gestion axée sur les résultats dans son ensemble. Ces mesures ont notamment consisté à améliorer le cadre d'évaluation et les méthodes et stratégies d'auto-évaluation grâce à l'élaboration de directives et d'outils d'auto-évaluation destinés aux directeurs de programme, mais également à renforcer les systèmes dont disposent les divisions pour le suivi et l'évaluation de la performance et l'établissement de rapports y relatifs. Les cadres de résultats de programmes sont recensés et associés aux objectifs de développement durable afin d'assurer une cohérence globale et de permettre des synergies avec les stratégies mises en œuvre à l'échelle du système des Nations Unies.
- 12.29 Dans le cadre de sa participation au Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et à ses comités subsidiaires, la CNUCED contribue aux initiatives de réforme en cours et aux actions menées à l'échelle du système pour redéfinir la collaboration afin de permettre au système des Nations Unies pour le développement de relever plus efficacement les défis inhérents à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La CNUCED continue de diriger le Groupe interinstitutions des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives en vue d'assurer « l'unité » des activités opérationnelles au niveau des pays, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Programme des Nations Unies pour le développement, le CCI, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'OMC, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Organisation internationale du Travail, la Commission des Nations Unies pour

le droit commercial international, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et les cinq commissions régionales. Au cours des dernières années, la CNUCED a conclu avec la CCI et l'OIT des mémorandums d'accord définissant des modalités de coopération et de coordination applicables aux activités de facilitation du commerce ainsi qu'au commerce et à l'emploi. En outre, la CNUCED a conclu en 2016 des accords avec 11 organisations internationales et organisations non gouvernementales internationales afin d'améliorer les stratégies communes et de renforcer les synergies dans divers domaines d'activité.

- 12.30 Comptant parmi les cinq principales parties prenantes institutionnelles au suivi du financement du développement, la CNUCED joue un rôle de premier plan dans les activités de suivi du Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement, conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba, en prenant part aux délibérations lors du forum annuel du Conseil économique et social sur le financement du développement et en participant aux travaux de l'Équipe spéciale interinstitutions sur le Mécanisme de facilitation des technologies. Par ailleurs, conformément aux responsabilités qui lui sont attribuées dans le Maafikiano de Nairobi concernant le suivi de l'objectif de développement durable n° 17, la CNUCED est un acteur clef du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, qui fournit son appui au contrôle et au suivi des moyens de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- 12.31 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée sommairement dans le tableau 12.6 ci-après et de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 12.6 Répartition des publications

	2014-2015 (chiffres effectifs)			2016-2017 (montant estimatif)			2018-2019 (montant prévu)		
	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique
Publications en série	–	–	73	–	–	61	–	4	51
Publications isolées	2	1	103	–	2	105	–	11	105
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>176</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>166</b>	<b>–</b>	<b>15</b>	<b>156</b>

## A. Organes directeurs

**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 525 300 dollars**

- 12.32 Les crédits demandés concernent les organes permanents (organes intergouvernementaux et organes d'experts), les sessions extraordinaires de l'Assemblée générale et les processus intergouvernementaux dont la CNUCED doit assurer le service.

### Quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

- 12.33 Conformément au paragraphe 2 de sa résolution 1995 (XIX), adoptée en 1964, l'Assemblée générale fixe les dates et le lieu des sessions de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en tenant compte des recommandations de la Conférence ou du Conseil du

commerce et du développement. La quinzième session de la Conférence se tiendra en 2020, et les travaux préparatoires auront lieu au cours de l'exercice biennal 2018-2019.

### **Conseil du commerce et du développement**

- 12.34 Créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 1995 (XIX), le Conseil du commerce et du développement est un organe permanent de la CNUCED chargé de remplir les fonctions de cette dernière quand elle n'est pas en session. Il fait rapport à la Conférence et à l'Assemblée générale, se réunit annuellement en sessions ordinaires, peut tenir des réunions directives trois fois par an et se réunir en sessions extraordinaires, selon que de besoin. Il est assisté par le Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme pour la supervision du programme de travail, notamment de la coopération technique.

### **Organes subsidiaires du Conseil du commerce et du développement**

- 12.35 Deux commissions intergouvernementales, organes subsidiaires du Conseil du commerce et du développement, réalisent des travaux directs intégrés dans leurs domaines de compétence respectifs (voir [TD/442](#), par. 201 à 206). Elles tiennent des sessions annuelles.
- 12.36 La Commission du commerce et du développement a pour mandat de traiter des questions liées à l'intégration profitable des pays en développement et des pays en transition dans le système commercial international afin de promouvoir leur développement, à la dépendance vis-à-vis des produits de base et aux transports et à la logistique commerciale. Elle est dotée de deux organes d'experts subsidiaires permanents, à savoir le Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence, et, créé par l'Assemblée générale dans sa résolution [70/186](#), le Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la protection du consommateur.
- 12.37 La Commission de l'investissement, des entreprises et du développement a, quant à elle, vocation à traiter des questions liées à l'investissement et aux technologies et des questions financières connexes, et s'occupe aussi de tout ce qui touche à l'informatique et aux communications dans l'entreprise. Elle est secondée par 16 conseillers siégeant à titre individuel et venant de pays développés et en développement. Elle est dotée d'un organe d'experts subsidiaire permanent, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication.
- 12.38 Le Conseil du commerce et du développement est doté de deux organes d'experts subsidiaires permanents, créés conformément au Maafikiano de Nairobi, à savoir le Groupe intergouvernemental d'experts du financement du développement et le Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique.
- 12.39 À la suite de la douzième session de la Conférence, il a été décidé que les réunions d'experts continueraient de se tenir sous les auspices des commissions pour que la Conférence puisse bénéficier de compétences techniques de haut niveau (voir [TD/442](#), par. 207). Il ne peut y avoir plus de 8 réunions d'experts par an, sans compter les sessions des organes d'experts subsidiaires permanents des deux commissions. Les observations techniques des experts sont communiquées à leur commission de tutelle.

### **Commission de la science et de la technique au service du développement**

- 12.40 Créée par l'Assemblée générale dans sa résolution [46/235](#), la Commission de la science et de la technique au service du développement donne l'orientation générale du programme de travail dans les domaines relevant de sa compétence. Conformément aux résolutions 2002/37 et 2006/46 du Conseil économique et social, elle se compose de 43 membres, se réunit une fois par an et fait

rapport au Conseil. Conformément à la résolution 1993/75 du Conseil, elle bénéficie des conseils techniques et spécialisés de groupes spéciaux et d'ateliers organisés entre ses sessions pour examiner des questions précises dans le domaine de la science et de la technique au service du développement. Le secrétariat de la CNUCED fournit un appui fonctionnel à la Commission. Comme l'a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 70/125, le Président de la Commission a créé un Groupe de travail sur le renforcement de la coopération, chargé de réfléchir aux questions de politiques publiques liées à Internet. Ce Groupe de travail s'est réuni pour la première fois en septembre 2016 et devrait formuler des recommandations pratiques qui seront transmises à la Commission d'ici à 2018.

12.41 La répartition des ressources prévues pour les organes directeurs est indiquée dans le tableau 12.7.

Tableau 12.7 **Ressources nécessaires : organes directeurs**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Objets de dépense autres que les postes	543,5	525,3	–	–
<b>Total</b>	<b>543,5</b>	<b>525,3</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

12.42 Les ressources, d'un montant de 525 300 dollars, soit une diminution de 18 200 dollars par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice 2016-2017, permettraient de financer des objets de dépense autres que les postes, notamment :

- (a) Les autres dépenses de personnel et les frais de voyages découlant de différentes rencontres et réunions préparatoires de la Conférence;
- (b) Les frais de voyages de 16 experts au maximum siégeant à titre individuel aux sessions annuelles de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, conformément à la résolution 49/130 de l'Assemblée générale;
- (c) Les frais de voyages de 43 représentants participant aux travaux de la Commission de la science et de la technique au service du développement, et les frais de voyage et les indemnités journalières de subsistance des experts participant aux réunions intersessions des groupes spéciaux d'experts.

12.43 La diminution de 18 200 dollars est imputable à la suppression de crédits proposée au titre des frais généraux de fonctionnement liés à la préparation de la quatorzième session de la Conférence, frais qui ne seraient plus nécessaires pour l'exercice biennal 2018-2019.

## B. Direction exécutive et administration

### *Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 10 573 500 dollars*

12.44 Le Secrétaire général de la CNUCED détermine les grandes lignes de l'action des départements organiques et de la gestion et assure le service fonctionnel des organes intergouvernementaux de la CNUCED, en particulier les sessions de la Conférence, (qui se tiennent tous les quatre ans) et du Conseil du commerce et du développement. Le Secrétaire général adjoint remplace le Secrétaire général en cas de besoin et supervise le fonctionnement du secrétariat s'agissant de la stratégie, des

programmes et de la gestion, notamment en encourageant l'intégration stratégique, la cohérence des politiques et la collaboration avec les entités concernées, et en supervisant les communications, l'objectif étant de mieux faire connaître les travaux de la Conférence, d'en promouvoir l'utilisation et de leur donner plus de poids.

12.45 Le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint sont assistés dans ces tâches par le personnel du Cabinet du Secrétaire général. Le Bureau de la CNUCED à New York a vocation à améliorer la diffusion d'informations auprès des délégations des États Membres présentes à New York et la coordination avec les autres organismes des Nations Unies, les organisations régionales et spécialisées, et les autres partenaires concernés. Le Bureau régional pour l'Afrique fournit un appui fonctionnel, une expertise technique et des services consultatifs aux États Membres, aux organisations régionales et aux communautés économiques régionales d'Afrique.

**Tableau 12.8 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>		<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Mesures des résultats</i>			
			<i>2018-2019</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
a) Administration efficace du programme de travail	Fourniture des produits et des services dans les délais prévus  [pourcentage de produits et services fournis en temps voulu]	Objectif	93	92	90	92
		Estimation		93	91	92,5
		Résultats effectifs			96	93
b) Plus grande cohérence de la gestion des activités économiques et sociales de l'ONU	Augmentation du nombre d'activités menées en collaboration avec d'autres organismes	Objectif	60	60	54	52
		Estimation		58	55	52
		Résultats effectifs			56	54
c) Meilleures diffusions et promotion des travaux de la CNUCED	i) Augmentation du nombre de fois où les travaux de la CNUCED sont cités dans les médias	Objectif	25 000	14 600	14 500	14 500
		Estimation		20 000	14 500	14 400
		Résultats effectifs			15 000	12 300
	ii) Augmentation du nombre de visites enregistrées sur le site Web de la CNUCED  [millions]	Objectif	3,5	2,2	2,1	
		Estimation		3,1	2,1	
		Résultats effectifs			3,0	
d) Meilleure intégration du principe de la parité des sexes dans les travaux de la CNUCED	Augmentation du nombre d'initiatives visant l'intégration du principe de la parité des sexes dans les travaux de la CNUCED	Objectif	25	21	20	12
		Estimation		22	20	19
		Résultats effectifs			27	31
e) Amélioration des délais de présentation de la documentation	Augmentation du pourcentage de documents d'avant session présentés dans les délais impartis	Objectif	100	95,4	96	92
		Estimation		96	95,2	95,5
		Résultats effectifs			100	97

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesures des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
f) Réalisation d'économies sur les frais de voyage de l'Organisation	Augmentation du pourcentage de billets d'avion achetés deux semaines au moins avant la date de départ	Objectif Estimation Résultats effectifs	100	62	

### Facteurs externes

- 12.46 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si toutes les parties coopèrent pleinement.

### Produits

- 12.47 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 12.9 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
<b>A. Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)</b>	
<i>Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Quinzième session de la Conférence, notamment des réunions préparatoires, selon que de besoin	8
Documents de conférence	
2. Documents et documents de séance pour la Conférence et ses réunions préparatoires, selon que de besoin	4
<i>Conseil du commerce et du développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
3. Réunions annuelles, spéciales et exécutives du Conseil et de ses organes subsidiaires, selon que de besoin	52
Documents de conférence	
4. Documents et documents de séance pour le Conseil, selon que de besoin	2
5. Rapports sur la suite donnée aux grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines de compétence de la CNUCED, selon que de besoin	2
6. Rapports sur des questions appelant une décision du Conseil dans le cadre de la suite donnée à la quinzième session de la Conférence	2
<i>Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
7. Réunions du Groupe de travail	10
Documents de conférence	
8. Documents de séance ou de travail, selon que de besoin	8
9. Rapport de synthèse annuel sur les évaluations externes des programmes et projets de la CNUCED	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
10. Groupes spéciaux d'experts qui seront constitués par le Secrétaire général de la CNUCED, en consultation avec les États membres	3
<b>B. Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
11. Notes d'orientation	2
12. Rapports annuels de la CNUCED	2
13. Programme du colloque sur la société civile et rapport y afférent	3
14. Notifications électroniques à la société civile	2
15. Recueil des bulletins d'information destinés à la société civile	1
16. Rapport sur la réunion régionale de la CNUCED avec des organisations de la société civile	2
17. Résumé des auditions de représentants de la société civile et du secteur privé	2
18. « Questions en bref »	2
19. Dossiers de presse et dépliants concernant des publications phares	12
20. Documents d'information sur la CNUCED	2
21. Documents d'information de la quinzième session de la Conférence, destinés notamment à la société civile	10
22. Brochures de la CNUCED	1
23. Affiches de la CNUCED (en différents formats), documents plastifiés et autres produits spéciaux	2
24. « Coup d'œil sur la CNUCED »	1
25. Dossiers de la CNUCED	1
26. Diffusion d'informations à l'échelle régionale	2
Communiqués et conférences de presse	
27. Conférences de presse et exposés, notamment du Secrétaire général et du Vice-Secrétaire général, selon que de besoin	2
28. Communiqués de presse, selon que de besoin	2
29. Notes d'information	2
30. Bulletins d'information électroniques, selon que de besoin	2
Activités ou documentation techniques	
31. Site Web de la CNUCED et ses pages Web et médias sociaux consacrés aux sujets suivants : réunions et manifestations, documents et publications et dossiers de presse et d'information, notamment sur les évaluations	2
32. Site Web de la quinzième session de la CNUCED	1
33. Documents directifs sur la généralisation de la gestion axée sur les résultats	2
34. Document directif sur la gestion des évaluations à la CNUCED	1
Manifestations spéciales	
35. Colloque réunissant la société civile et les États membres au sujet du programme de travail de la CNUCED, sous réserve de l'examen complémentaire et de la décision du Conseil du commerce et du développement	1
36. Conférence Raúl Prebisch	2
37. Dialogues multipartites tenus à Genève sur des questions précises liées au commerce international et au développement	4
38. Réunions de haut niveau avec des conseillers spéciaux de la CNUCED et des avocats	4

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Expositions, visites guidées, conférences	
39. Séances d'information spécialisées à l'intention des étudiants, des représentants et des universitaires en déplacement à la CNUCED, et, sur demande, dans d'autres lieux, selon que de besoin	2
<b>C. Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Services consultatifs	
40. Réunions d'information, notamment au niveau ministériel, sur l'élaboration et la coordination des stratégies nationales de développement axées sur le développement durable	4
<b>D. Services d'appui administratif (budget ordinaire)</b>	
Gestion d'ensemble	
41. Approbation de tous les documents et publications diffusés par la CNUCED, y compris le contenu des sites Web	1
42. Planification des politiques et coordination des réunions intergouvernementales et des réunions d'experts	1
43. Approbation des programmes et projets dans l'exercice de la fonction d'examen interne des programmes	1
44. Coordination de l'établissement de rapports sur les résultats des programmes et du suivi de ces résultats	1
<b>E. Services de contrôle interne (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Évaluations	
45. Supervision et gestion des évaluations externes demandées par le Conseil du commerce et du développement	1
46. Supervision et gestion des évaluations des projets financées par le Compte de l'ONU pour le développement	1
47. Supervision et coordination des évaluations externes demandées au titre des accords relatifs aux contributions	1
48. Supervision des auto-évaluations	1

12.48 La répartition des ressources prévues pour la composante Direction exécutive et administration est indiquée dans le tableau 12.10.

Tableau 12.10 **Ressources nécessaires : direction exécutive et administration**

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	10 192,2	10 318,2	31	31
Autres objets de dépense	214,0	255,3	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>10 406,2</b>	<b>10 573,5</b>	<b>31</b>	<b>31</b>
Ressources extrabudgétaires	2 319,7	691,5	–	–
<b>Total</b>	<b>12 725,9</b>	<b>11 265,0</b>	<b>31</b>	<b>31</b>

- 12.49 Le montant de 10 573 500 dollars, qui représente une augmentation nette de 167 300 dollars par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice 2016-2017, permettrait de financer 31 postes [1 SGA, 1 SSG, 1 D-1, 3 P-5, 5 P-4, 5 P-3, 3 P-2, 1 G(1°C) et 11 G(AC)], pour un montant de 10 318 200 dollars, et d'autres objets de dépense liés aux autres dépenses de personnel, aux services de consultants, aux groupes d'experts et aux frais de voyage du personnel, pour un montant de 255 300 dollars. Sur ces 31 postes, 3 [1 P-5, 1 P-3 et 1 G(AC)] se trouvent au Bureau de New York.
- 12.50 L'augmentation nette de 167 300 dollars est principalement imputable à la proposition consistant à transférer deux postes [1 spécialiste de l'information hors classe (P-5) et 1 économiste (P-3)] de la composante Appui aux programmes à la Section de la communication, de l'information et des relations publiques, l'objectif étant de répondre à la charge croissante de travail dans ce domaine; cette augmentation serait en partie compensée par : a) le transfert proposé d'un poste de fonctionnaire de l'information (P-4) à la composante Appui aux programmes, ce fonctionnaire étant chargé d'assurer le secrétariat du Conseil du commerce et du développement, et d'appuyer les deux nouveaux groupes intergouvernementaux d'experts créés conformément au Maafikiano de Nairobi; b) la suppression proposée d'un poste d'assistant d'équipe [Agent des services généraux (Autres classes)], qui se justifie par les gains d'efficacité que la Conférence devrait réaliser au cours de l'exercice biennal 2018-2019.

### C. Programme de travail

- 12.51 La répartition des ressources par sous-programme est indiquée dans le tableau 12.11.

Tableau 12.11 **Ressources nécessaires, par sous-programme**

	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
<b>Budget ordinaire</b>				
1. Mondialisation, interdépendance et développement	23 054,0	24 319,7	64	63
2. Investissements et entreprises	25 324,2	25 070,7	77	76
3. Commerce international et produits de base	28 781,8	28 528,3	84	83
4. Technologie et logistique	16 940,1	16 635,6	50	49
5. Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux	9 532,5	9 708,6	25	26
<b>Total partiel</b>	<b>103 632,6</b>	<b>104 262,9</b>	<b>300</b>	<b>297</b>
Ressources extrabudgétaires	71 775,3	71 070,5	3	3
<b>Total</b>	<b>175 407,9</b>	<b>175 333,4</b>	<b>303</b>	<b>300</b>

## Sous-programme 1 Mondialisation, interdépendance et développement

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 24 319 700 dollars*

- 12.52 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de la mondialisation et des stratégies de développement. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite dans le sous-programme 1 du programme 10 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 et aux modifications qui y ont été apportées.

Tableau 12.12 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

*Objectif de l'Organisation* : Renforcer à tous les niveaux les politiques et stratégies économiques propices à une croissance économique soutenue, à un développement durable et partagé, au plein emploi et à un travail décent pour tous, au règlement des questions liées à la dette et au financement du développement, notamment les efforts conjoints pour la mobilisation des ressources nationales, régionales et internationales en faveur du développement, et à l'élimination de la pauvreté dans les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, notamment grâce à la coopération Nord-Sud, que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire doivent venir compléter et non remplacer

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesures des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Meilleure compréhension de l'environnement économique mondial et des options de politique générale pour un développement durable et partagé aux niveaux national, régional et international	i) Nombre de déclarations faites lors de réunions intergouvernementales, entre autres, dans lesquelles des décideurs et bénéficiaires font état de l'utilité des recherches et des analyses effectuées par la CNUCED pour l'élaboration des politiques au niveau national	Objectif	40	40	35	45
		Estimation		40	40	43
		Résultats effectifs			41	141
	ii) Nombre de fois où les options de politique macroéconomique et financière axées sur la croissance préconisées par la CNUCED sont citées dans les médias	Objectif	550	550	500	
		Estimation		550	550	
		Résultats effectifs			727	
b) Meilleure compréhension des effets réciproques des stratégies de financement du développement nationales et internationales efficaces, de la soutenabilité de la dette et des choix politiques en vue de trouver une solution durable aux obstacles au développement et aux problèmes liés à l'endettement des pays en développement	i) Nombre d'institutions et de pays ayant utilisé les services de renforcement des capacités offerts par le Système de gestion et d'analyse de la dette	Objectif	106/68	106/68	106/68	104/67
		Estimation		106/68	106/68	104/67
		Résultats effectifs			106/68	106/69
	ii) Nombre de déclarations faites lors de réunions intergouvernementales, entre autres, dans lesquelles des décideurs et bénéficiaires font état de l'utilité des recherches et des analyses effectuées par la CNUCED sur la mobilisation des ressources financières et la question de l'endettement pour l'élaboration des politiques aux niveaux national et supranational	Objectif	30			
		Estimation				
		Résultats effectifs				

**Titre IV Coopération internationale pour le développement**

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesures des résultats				
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
	iii) Nombre de fois où les options de politiques sur le financement et l'endettement, et les propositions de réformes préconisées par la CNUCED sont citées dans les médias	Objectif Estimation Résultats effectifs	50			
	iv) Pourcentage de parties concernées faisant état de l'utilité de la participation à la Conférence internationale sur la gestion de la dette	Objectif Estimation Résultats effectifs	60	60		
c) Amélioration de l'accès à des données statistiques et à des indicateurs fiables et à jour mettant en lumière les liens qui existent entre le commerce, l'investissement, l'endettement, la macroéconomie, la finance, notamment la soutenabilité de la dette, la mondialisation et le développement, et amélioration de leur utilisation afin de faciliter la prise de décisions sur les politiques économiques et les stratégies de développement et suivre la réalisation des objectifs de développement durable	Pourcentage d'utilisateurs se déclarant satisfaits des produits statistiques de la CNUCED	Objectif Estimation Résultats effectifs	60	60		
d) Renforcement du cadre décisionnaire et institutionnel palestinien et de la coopération internationale, en vue de remédier aux difficultés économiques et sociales imposées au peuple palestinien et d'édifier un État palestinien indépendant	Nombre de mesures de politique générale et de développement et d'institutions palestiniennes et internationales établies comme suite aux conclusions des travaux de recherche, aux recommandations et aux activités de coopération technique de la CNUCED sur l'assistance au peuple palestinien	Objectif Estimation Résultats effectifs	11	11 11	11 11	11 10

**Facteurs externes**

12.53 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) on dispose d'informations et de données économiques et financières à jour et précises à l'échelle des pays et des régions; b) une vaste ensemble de données internationales et nationales et de bases de données statistiques restent consultables; c) la coopération avec les entités concernées pour la production de statistiques essentielles se poursuit; d) on dispose de suffisamment de ressources extrabudgétaires pour financer les programmes de coopération technique; e) la situation des pays en matière d'endettement subit l'influence des tendances économiques mondiales et a une incidence positive sur l'indicateur de succès; f) les conditions politiques et de sécurité dans le Territoire palestinien occupé et la région sont favorables.

**Produits**

12.54 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 12.13 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<b>A. Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)</b>	
<i>Assemblée générale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séances de la Deuxième Commission, selon que de besoin	5
Documents de conférence	
2. Rapport du Secrétaire général sur la soutenabilité de la dette extérieure et le développement	2
3. Rapport présenté à l'Assemblée générale sur les obstacles au commerce et au développement, et le coût économique de l'occupation pour le peuple palestinien, selon que de besoin	2
<i>Conseil économique et social</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
4. Réunions du Conseil et de ses organes subsidiaires	4
<i>Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
5. Quinzième session de la Conférence, notamment des réunions préparatoires, selon que de besoin	12
Documents de conférence	
6. Documents et documents de séance pour la Conférence et ses réunions préparatoires, selon que de besoin	1
<i>Conseil du commerce et du développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
7. Sessions ordinaires annuelles et réunions directives du Conseil	10
Documents de conférence	
8. <i>Rapport sur le commerce et le développement</i> (Aperçu général)	2
9. Rapport spécial sur le financement particulier de questions liées au développement	1
10. Rapport spécial sur les difficultés concernant la soutenabilité de la dette des pays en développement, selon que de besoin	2
11. Rapport spécial sur l'évaluation de l'aide publique au développement, sur demande	1
12. Rapports spéciaux sur l'évolution et les perspectives de l'économie mondiale du point de vue du développement, selon que de besoin	2
13. Rapport sur l'assistance fournie par la CNUCED au peuple palestinien	2
<i>Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
14. Réunions du Groupe de travail	4
<i>Commission du commerce et du développement et Commission de l'investissement, des entreprises et du développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
15. Réunion d'experts pluriannuelle sur des thèmes qui seront choisis par les États Membres	3

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Documents de conférence	
16. Rapports destinés aux réunions d'experts de la Commission, sur des sujets choisis par elle	3
<i>Groupe intergouvernemental d'experts en financement du développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
17. Réunions du Groupe intergouvernemental d'experts	12
Documents de conférence	
18. Rapports et notes du Groupe intergouvernemental d'experts, selon que de besoin	2
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
19. Réunion de groupe spécial d'experts sur la croissance sans exclusion et les objectifs de développement durable	1
20. Réunion de groupe spécial d'experts sur la cohérence des règles, des politiques et des procédures économiques internationales d'une part, et des politiques et des stratégies de développement nationales d'autre part	1
21. Réunion de groupe spécial d'experts sur des questions actuelles et nouvelles liées à l'interdépendance des politiques relatives au commerce, à la finance, à l'investissement, à la technologie et à la macroéconomie	1
22. Réunion de groupe spécial d'experts sur la cohérence des politiques macroéconomiques relatives au commerce, au social, à l'industrie, à la fiscalité et à la finance, qui permettent de lutter contre la pauvreté et favorisent le développement durable	1
23. Réunion de groupe spécial d'experts sur des questions spécifiques liées au financement du développement	1
24. Réunion de groupe spécial d'experts sur les problèmes d'endettement des pays en développement	1
25. Conférence internationale sur la gestion de la dette	1
<b>B. Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Publications en série	
26. <i>Rapport sur le commerce et le développement</i>	2
27. <i>Manuel de statistiques de la CNUCED</i>	2
28. Mécanisme de suivi des objectifs de développement durable de la CNUCED	2
Publications isolées	
29. Études sur la dette extérieure	1
30. Étude sur les causes et les effets des crises financières sur les pays en développement	1
31. Étude sur l'architecture financière internationale	1
32. Rapport de la CNUCED présentant l'outil de modélisation des politiques mondiales	1
33. Études sur la transformation et le développement structurels des capacités productives	2
34. Études sur le développement économique palestinien	2
35. Études sur les obstacles au commerce et au développement dans le territoire palestinien occupé, notamment le coût économique de l'occupation pour le peuple palestinien, selon que de besoin	2
36. Série d'études sur la coopération Sud-Sud et l'intégration régionale	4
Expositions, visites guidées, conférences	
37. Conférences et exposés sur les questions liées à la dette extérieure et au financement du développement	2
38. Conférences et exposés sur les questions liées aux politiques de macroéconomie et de développement	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
39. Notes d'orientation	10
40. Notes statistiques « In Focus »	2
41. Feuillettes d'informations statistiques infographiques	2
42. Profil économique de pays	2
43. Profil maritime de pays	2
44. Rapports annuels sur le Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE)	2
45. Brochures d'information sur les produits et services du Programme SYGADE	1
46. Lettres d'information électroniques du Programme SYGADE	1
47. Documents d'information du public sur les activités du sous-programme	1
48. Lettre d'information en ligne de l'Institut virtuel	1
49. Brochure d'information sur les indicateurs de difficultés financières et de soutenabilité de la dette mis au point par la CNUCED	2
50. Brochure d'information sur les programmes et services de l'Institut virtuel	1
Communiqués et conférences de presse	
51. Communiqués et conférences de presse et entretiens sur les résultats de la recherche et les politiques proposées en matière de mondialisation, de stratégies de développement et de création d'un environnement favorable à tous les niveaux, selon que de besoin	2
52. Communiqués et conférences de presse et entretiens sur les questions liées à l'endettement des pays en développement et au financement extérieur, selon que de besoin	2
53. Conférences de presse et entretiens sur l'aide que la CNUCED apporte au peuple palestinien, selon que de besoin	2
54. Communiqués et conférences de presse sur les résultats de la recherche en matière de coopération Sud-Sud et d'intégration régionale, selon que de besoin	2
55. Communiqué de presse sur la Conférence internationale sur la gestion de la dette	1
56. Lancement du <i>Rapport sur le commerce et le développement</i>	2
57. Communiqués de presse sur les questions de statistique liées aux pays en développement, selon que de besoin	2
Activités ou documentation techniques	
58. Documents de travail	10
59. Guide d'utilisation de la version 7 du Programme SYGADE	1
60. Site Web du Programme SYGADE	1
61. Documents d'appui technique pour l'utilisation de la version 7 du Programme SYGADE	1
62. Programme de formation visant au renforcement des capacités en matière de gestion de la dette	2
63. Mise à jour et gestion des logiciels du Programme SYGADE	1
64. Mises à jour des pages pertinentes du site Web de la CNUCED en lien avec les programmes et activités menés dans le cadre du sous-programme	1
65. Indicateurs de difficultés financières et de soutenabilité de la dette mis au point par la CNUCED	2
66. Base de données financières de la CNUCED	1
67. Plateforme et matériel pédagogiques en ligne et études de l'Institut virtuel	1
68. UNCTADstat	2
69. Base de données mondiale de macro-modélisateurs économiques	8

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
70. Indice mensuel de la CNUCED du prix à l'exportation des produits de base	2
71. Exposé sur la situation du commerce des services	8
72. Serveurs des bases de données statistiques en ligne de la CNUCED	1
73. Centre de données statistiques de la CNUCED, notamment le dépôt de métadonnées	1
Ressources audiovisuelles	
74. Ressources multimédias de l'Institut virtuel Séminaires destinés aux utilisateurs extérieurs	1
75. Séminaires sur la coopération Sud-Sud et l'intégration régionale, selon que de besoin	1
76. Séminaires sur les questions liées à la dette extérieure et au financement du développement	1
77. Séminaires sur la mondialisation, les stratégies de développement et la cohérence des politiques, notamment celles en lien avec les programmes de formation aux grandes questions économiques qui se posent sur le plan international, et autres activités de renforcement des capacités	1
Apports à des produits communs	
78. Contribution à la publication <i>Situation et perspectives de l'économie mondiale</i>	2
79. Contributions à un rapport sur la coopération Sud-Sud, selon que de besoin	1
80. Contributions à un rapport sur les questions liées à la mondialisation et au développement, selon que de besoin	1
81. Contribution au Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement	2
82. Contribution aux rapports sur l'assistance que prête l'ONU au peuple palestinien	2
83. Contribution aux rapports du Conseil économique et social, selon que de besoin	4
<b>C. Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Services consultatifs	
84. Fourniture de conseils aux responsables politiques des pays en développement sur la mobilisation des ressources pour le développement et l'investissement en faveur d'une transformation structurelle	4
85. Fourniture de conseils aux responsables politiques des pays en développement en ce qui concerne l'évaluation des nouveaux besoins émergents et l'expérience des décideurs en matière de mobilisation des ressources nationales, de coopération régionale et de stratégies de développement à venir	2
86. Présentation d'exposés techniques au Groupe de travail sur le Cadre du Groupe des Vingt en utilisant l'outil de modélisation des politiques mondiales	6
87. Fourniture de conseils aux responsables politiques du Groupe des Vingt sur les politiques de macroéconomie et de développement visant à parvenir à une croissance forte, durable et équilibrée	6
88. Renforcement de la capacité qu'ont les pays en développement débiteurs de renégocier leur dette publique à l'égard du Club de Paris	4
89. Fourniture de conseils aux responsables politiques des pays en développement pour mettre en œuvre les meilleures pratiques concernant les activités de l'ONU en matière d'endettement	2
90. Fourniture de conseils aux responsables politiques des pays en développement sur la manière de renforcer la résilience macroéconomique et d'atténuer l'instabilité financière	2
91. Fourniture de conseils aux spécialistes de la gestion de la dette sur le renforcement des capacités de gestion de la dette et des institutions qui en sont chargées dans les pays en développement, en coopération avec la Facilité de gestion de la dette de la Banque mondiale	5
92. Renforcement de la capacité technique qu'ont les pays en développement et les pays en transition de comptabiliser et contrôler leur endettement extérieur, notamment les questions de gouvernance	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
93. Renforcement des capacités du peuple palestinien en matière d'élaboration de politiques économiques, de facilitation du commerce et de réglementation, de gestion financière, de stratégies de développement, de développement des entreprises ou d'investissement, et administration fonctionnelle et coordination des projets de coopération technique à cet égard	4
94. Fourniture de conseils aux responsables politiques des pays en développement sur les politiques industrielles, dans le cadre de l'examen des politiques de transformation productive (en concertation avec l'Organisation de coopération et de développement économiques)	2
95. Fourniture de conseils aux responsables politiques des pays en développement sur l'utilisation des indicateurs de difficultés financières et de soutenabilité de la dette mis au point par la CNUCED	2
96. Fourniture de conseils aux responsables politiques des pays en développement sur les stratégies politiques nationales visant à améliorer la soutenabilité de la dette et les négociations connexes	2
97. Fourniture de conseils aux responsables politiques de l'Afrique du Sud, de Maurice, du Mozambique, de la République-Unie de Tanzanie et de la Zambie sur l'intégration économique en l'Afrique australe, dans le cadre du projet du Compte pour le développement 1617 L relatif aux politiques de développement pour une croissance économique durable en Afrique australe	2
98. Fourniture de services consultatifs sur l'élaboration de programmes d'études et de recherches universitaires et de ressources pédagogiques à l'intention des établissements d'enseignement supérieur faisant partie du réseau de l'Institut virtuel	2
99. Fourniture d'une assistance technique aux niveaux national et régional aux responsables politiques des pays en développement et des pays dont l'économie est en transition, l'objectif étant d'améliorer leurs capacités en matière de statistique dans les domaines du commerce et du développement	1
Stages, séminaires et ateliers	
100. Séminaires à l'intention des responsables politiques sur la détection des besoins spécifiques en matière de développement et sur l'élaboration de stratégies et de recommandations concrètes à cet égard	2
101. Séances d'information spécialisées sur différents thèmes ayant trait au commerce et au développement, organisées à l'intention des représentants, des universitaires, des étudiants et des organisations de la société civile, selon que de besoin	2
102. Séminaires à l'intention des responsables politiques des pays africains sur des questions liées à la mondialisation, au commerce et au développement, organisés par la CNUCED et le Centre de formation professionnelle de la Chine et de l'Union européenne à Wuhan (Chine).	4
103. Atelier régional à l'intention des responsables politiques des pays en développement sur les emprunts et les prêts souverains responsables et d'autres questions liées à la dette	2
104. Formations du Programme SYGADE à l'intention des administrateurs et des auditeurs de la dette de pays sélectionnés pour les aider à enregistrer les données d'endettement, à établir des statistiques, à présenter des rapports, à analyser la dette et à vérifier les comptes	65
105. Groupe consultatif du Programme SYGADE	1
106. Formations, séminaires ou ateliers sur les stratégies de développement et les politiques d'investissement et commerciales palestiniennes	1
107. Formation en ligne et services consultatifs connexes sur le commerce des services	1
108. Formation en ligne et services consultatifs connexes sur le commerce des marchandises	1
Projets opérationnels	
109. Installation, mise à jour et maintenance du Programme SYGADE	30
110. Projet visant à améliorer les capacités publiques, privées et internationales relatives à l'assistance prêtée au peuple palestinien	1

**Titre IV Coopération internationale pour le développement**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
111. Programme de développement du commerce des services pour les pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine	1
112. Projet visant à mesurer les flux de capitaux illégaux en Afrique subsaharienne (conformément à la demande de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et de la Commission économique pour l'Afrique et en coopération avec elles)	1

12.55 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 1 est indiquée dans le tableau 12.14.

Tableau 12.14 **Ressources nécessaires : sous-programme 1**

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	20 044,0	21 365,9	64	63
Autres objets de dépense	3 010,0	2 953,8	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>23 054,0</b>	<b>24 319,7</b>	<b>64</b>	<b>63</b>
Ressources extrabudgétaires	11 012,8	10 906,1	1	1
<b>Total</b>	<b>34 066,8</b>	<b>35 225,8</b>	<b>65</b>	<b>64</b>

12.56 Le montant de 24 319 700 dollars, qui représente une augmentation nette de 1 265 700 dollars par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017, permettrait de financer 63 postes [1 D-2, 4 D-1, 11 P-5, 9 P-4, 10 P-3, 3 P-2, 4 G(1°C) et 21 G(AC)], pour un montant de 21 365 900 dollars, et d'autres objets de dépense liés aux autres dépenses de personnel, aux services de consultants, aux groupes d'experts, aux frais de voyage du personnel, aux services contractuels et aux frais généraux de fonctionnement pour un montant de 2 953 800 dollars, afin de mettre en œuvre le programme de travail de la CNUCED au titre de ce sous-programme.

12.57 L'augmentation nette de 1 265 700 dollars est principalement imputable à l'effet-report des 7 postes (2 P-5, 3 P-4, 1 P-3 et 1 P-2) créés au cours de l'exercice 2016-2017, conformément aux résolutions [70/247](#) et [71/272](#) de l'Assemblée générale, notamment pour appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba; cette augmentation sera en partie compensée par la non-reconduction des dépenses non renouvelables de 2016 au titre de la mise en œuvre des deux programmes susmentionnés et la suppression proposée d'un poste d'économiste adjoint (P-2) s'expliquant par les gains d'efficience que la CNUCED compte réaliser au cours de l'exercice biennal 2018-2019.

12.58 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 10 906 100 dollars serviront à financer des activités de coopération technique.

## Sous-programme 2 Investissements et entreprises

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 25 070 700 dollars*

- 12.59 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de l'investissement et des entreprises. Les activités prévues seront exécutées conformément à la stratégie décrite au sous-programme 2 du programme 10 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 et aux modifications apportées ultérieurement.

Tableau 12.15 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

*Objectif de l'Organisation* : Assurer une croissance partagée et un développement durable en favorisant l'investissement et le développement des entreprises pour renforcer les moyens de production et les capacités technologiques, l'industrialisation, la diversification économique, la création d'emplois et les progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesures des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Amélioration de la capacité des pays de faire face aux grandes problématiques et problématiques nouvelles concernant l'investissement, notamment la corrélation entre l'investissement et l'aide publique au développement, le commerce et l'intégration régionale, et de se développer de manière durable	i) Nombre d'acteurs de l'investissement se déclarant mieux à même de faire face aux grandes questions concernant l'investissement grâce à l'aide de la CNUCED	Objectif	240	240	180	170
		Estimation		240	230	170
		Résultats effectifs			193	226
	ii) Nombre de déclarations dans lesquelles les États Membres indiquent avoir mis en pratique les outils et méthodes proposés par la CNUCED dans le domaine de l'investissement international	Objectif	40	37	35	30
		Estimation		37	35	30
		Résultats effectifs			31	30
	iii) Pourcentage des parties concernées faisant état de l'utilité de la participation au Forum mondial de l'investissement		60			
				60		
	b) Renforcement de la capacité des pays en développement et des pays en transition de concevoir et d'appliquer des stratégies et politiques visant à attirer et à mettre à profit l'investissement en faveur du développement durable	i) Nombre de pays en développement et de pays en transition appliquant des stratégies, politiques et recommandations visant à attirer l'investissement et à mieux le mettre à profit en faveur d'une croissance partagée et des objectifs de développement durable grâce à l'aide de la CNUCED	Objectif	42	42	35
Estimation				40	40	30
Résultats effectifs					36	41
ii) Nombre de pays en développement et de pays en transition dont les résultats liés à l'investissement se sont améliorés au regard de divers indicateurs de référence, grâce à l'aide reçue de la CNUCED		Objectif	32	30	28	25
		Estimation		30	28	25
		Résultats effectifs			30	25

## Titre IV Coopération internationale pour le développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesures des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
c) Renforcement de la capacité de faire face aux grandes problématiques et problématiques nouvelles liées aux accords internationaux d'investissement et à leur rôle dans le développement, ainsi qu'à leur formulation et à leur application	i) Nombre de déclarations dans lesquelles les États Membres indiquent mener des activités en faveur de la dimension développement durable des accords internationaux d'investissement, grâce à l'aide reçue de la CNUCED	Objectif	170	160	80	120
		Estimation		160	155	75
		Résultats effectifs			91	150
	ii) Nombre d'acteurs de l'investissement échangeant des données d'expérience et des pratiques optimales concernant la dimension développement durable des accords internationaux d'investissement	Objectif	100			
		Estimation		100		
		Résultats effectifs				
d) Meilleure compréhension des questions relatives au développement de l'entreprise et aptitude accrue à améliorer les moyens de production et les capacités technologiques grâce à des politiques de création d'entreprises	i) Nombre de pays appliquant les orientations et les mécanismes d'intervention proposés par la CNUCED pour concevoir des politiques visant à promouvoir l'entrepreneuriat et la compétitivité des entreprises	Objectif	32	32	23	27
		Estimation		32	30	27
		Résultats effectifs			34	30
	ii) Nombre de pays tirant parti des orientations et instruments élaborés par la CNUCED dans le domaine de la comptabilité, de la création d'entreprises, des liens interentreprises et de la présentation de rapports	Objectif	30	30	25	20
		Estimation		30	28	20
		Résultats effectifs			26	27

### Facteurs externes

- 12.60 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) des informations et données économiques et financières actualisées et exactes sont disponibles aux niveaux national et régional; b) le financement extrabudgétaire des programmes de coopération technique n'est pas sensiblement amputé; c) la volonté politique de parvenir à un consensus perdure dans les réunions intergouvernementales concernant les mesures à prendre pour atteindre l'objectif du programme; d) les États membres réunissent les conditions et disposent des capacités leur permettant d'adopter les politiques et d'appliquer les recommandations pertinentes.

### Produits

- 12.61 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 12.16 Produits par catégories

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<b>A. Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)</b>	
<i>Assemblée générale</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
1. Rapport du Secrétaire général sur l'investissement et l'entrepreneuriat au service du développement durable, selon que de besoin	2
<i>Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
2. Quinzième session de la Conférence, y compris séances préparatoires, selon que de besoin	4
<i>Conseil du commerce et du développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
3. Sessions annuelles et réunions directives du Conseil	4
Documentation destinée aux organes délibérants	
4. Rapports sur le point 9 de l'ordre du jour : l'investissement au service du développement	2
<i>Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
5. Réunions du Groupe de travail	4
<i>Commission de l'investissement, des entreprises et du développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
6. Sessions annuelles de la Commission	16
7. Réunions d'experts pluriannuelles sur des questions choisies par les États Membres	12
Documentation destinée aux organes délibérants	
8. Rapports à la Commission sur des questions choisies par elle	4
9. Rapports de la Commission	2
10. Rapports destinés aux réunions d'experts de la Commission, sur des questions choisies par le Conseil	2
11. Rapports des réunions d'experts pluriannuelles	2
<i>Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
12. Sessions annuelles du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication	12
Documentation destinée aux organes délibérants	
13. Notes destinées aux sessions annuelles du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication	4
<i>Forum mondial de l'investissement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
14. Session biennale du Forum mondial de l'investissement	16
Documentation destinée aux organes délibérants	
15. Rapports relatifs au Forum mondial de l'investissement	3

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
16. Questions relatives à l'investissement direct étranger présentant un intérêt crucial pour les pays en développement	1
17. Effets sur le développement de l'investissement direct étranger et des activités des entreprises multinationales	2
18. Thèmes liés aux éditions 2018 et 2019 du <i>Rapport sur l'investissement dans le monde</i>	2
19. Examen des pratiques exemplaires en matière d'investissement responsable	1
20. Étude de la méthode utilisée pour les examens et le suivi de la politique d'investissement	1
21. Questions relatives aux accords internationaux d'investissement et à leur contribution au développement	2
22. Examen et échange de données d'expérience sur une nouvelle génération de stratégies de promotion et de facilitation de l'investissement	1
23. Examen et échange de données d'expérience en matière de pratiques exemplaires s'agissant de la promotion de l'investissement aux niveaux national et local au service d'un développement durable	1
24. Aspects des droits de propriété intellectuelle touchant le développement	1
25. Entrepreneuriat et objectifs de développement durable	1
26. Examen et application des politiques de développement des entreprises	1
27. Examen et échange de bonnes pratiques en matière d'application des critères de viabilité du développement et de communication d'informations par les entreprises sur les objectifs de développement durable	2
<b>B. Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
<i>Publications en série</i>	
28. <i>Rapport sur l'investissement dans le monde</i>	2
29. <i>Rapport sur l'investissement dans le monde : vue d'ensemble</i>	2
30. <i>International accounting and reporting issues: annual review</i>	2
31. <i>Transnational Corporations Journal</i> (Revue des sociétés transnationales)	2
32. Foreign direct investment in least developed countries : best practices and lessons learned (Investissements directs étrangers dans les pays les moins avancés : pratiques exemplaires et enseignements tirés de l'expérience)	1
<i>Publications isolées</i>	
33. Examens de la politique d'investissement et rapports de suivi sur la mise en œuvre de ces examens	8
34. <i>Collection Investment Advisory Series</i> (conseils en matière d'investissement)	2
35. Rapports sur l'investissement direct étranger au service du développement, notamment sur un investissement responsable et viable	4
36. The IPA Observer	4
37. Rapports sur les questions d'investissement et les politiques de soutien du développement	4
38. Questions de droits de propriété intellectuelle touchant le développement	2
39. Questions relatives au développement des entreprises	2
40. Questions de comptabilité et d'information financière	2
41. Moniteur de l'investissement étranger direct	6
42. Moniteur des politiques d'investissement	6
43. Rapports sur la responsabilité sociale des entreprises	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Expositions, visites guidées, conférences	
44. Conférences sur des questions liées aux activités du sous-programme	15
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
45. Documents d'information sur l'investissement et l'entrepreneuriat au service du développement	4
46. Bulletin sur les normes internationales de comptabilité et de publication	4
47. Lettre d'information du programme Empretec	4
48. Nouvelles brèves sur les accords internationaux d'investissement	20
49. Nouvelles brèves sur le réseau Smart Promotion Network	24
50. Brochures et prospectus	4
51. Dossiers promotionnels	2
Communiqués et conférences de presse	
52. Lancement-presse du <i>Rapport sur l'investissement dans le monde</i>	10
53. Lancement-presse d'autres publications	5
54. Points de presse, entretiens et conférences de presse sur les produits du programme	10
Activités ou documentation techniques	
55. Guides de l'investissement	6
56. Rapports sur les mesures touchant l'investissement international	4
57. Notes de réflexion sur les accords internationaux d'investissement	4
58. Notes d'orientation sur les droits de propriété intellectuelle touchant le développement	2
59. Supports de formation sur le programme Empretec et les liens interentreprises	1
60. Bases de données sur l'investissement direct étranger, les activités des entreprises multinationales, ainsi que les fusions-acquisitions transfrontières	2
61. Bases de données sur les politiques nationales	1
62. Bases de données en ligne sur les accords internationaux d'investissement	4
63. Plateforme Investment Policy Hub	1
64. Portail mondial d'enregistrement des sociétés	1
Apports à des produits communs	
65. Contribution à l'ouvrage <i>Situation et perspectives de l'économie mondiale</i> sur les questions relatives au sous-programme	1
<b>C. Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Services consultatifs	
66. Services consultatifs fournis aux pays en développement pour les aider à élaborer des politiques visant à attirer l'investissement direct étranger et à en bénéficier	10
67. Services consultatifs aux pays en développement sur la diversification économique et la transformation structurelle au moyen de l'investissement et du développement des entreprises	10
68. Assistance fournie aux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les groupements régionaux et sous-régionaux, pour le recueil de statistiques et d'analyses en matière d'investissement, y compris les effets sur le développement de l'investissement direct étranger et des activités des entreprises multinationales	6
69. Services consultatifs aux gouvernements et aux groupements régionaux et sous-régionaux sur les questions relatives aux accords internationaux d'investissement et à leur rapport avec la thématique du développement durable	8

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
70. Services consultatifs aux gouvernements et aux groupements régionaux et sous-régionaux sur les aspects des droits de propriété intellectuelle touchant le développement	4
71. Assistance aux pays en développement dans la mise en œuvre et le suivi des recommandations découlant des examens de la politique d'investissement	10
72. Aide aux pays en développement en matière d'application des normes et pratiques internationalement reconnues en matière de tenue et de présentation des comptes	7
73. Aide fournie aux gouvernements et aux groupements régionaux et sous-régionaux pour qu'ils soient mieux à même de faire des recherches en ce qui concerne l'effet sur le développement de l'investissement direct étranger et des activités des entreprises multinationales, y compris par des modes de production internationale sans participation au capital, et d'analyser les politiques en la matière	4
74. Aide aux organismes nationaux et infranationaux de promotion de l'investissement, ainsi qu'à leurs groupements régionaux et internationaux	8
75. Développement des centres Empretec existants, fourniture d'une assistance à leur fonctionnement, et renforcement des réseaux de centres Empretec	6
76. Assistance aux pays en développement dans le cadre du programme de facilitation du commerce	12
77. Aide aux gouvernements et aux groupements régionaux et sous-régionaux, notamment en Afrique, dans la mise en place de mécanismes régionaux destinés à faciliter la mobilisation de ressources financières pour un développement durable et sans laissés pour compte	2
78. Aide fournie aux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les pays structurellement et économiquement faibles et vulnérables, pour la production et la diffusion de guides d'investissement objectifs et informatifs	6
79. Aide fournie aux gouvernements et groupements régionaux et sous-régionaux pour la conception de stratégies et de politiques visant à accroître la contribution de l'investissement étranger à une croissance qui profite à tous et à la réalisation des objectifs de développement durable	6
80. Services consultatifs fournis aux pays en développement concernant l'entrepreneuriat, les microentreprises, les petites et moyennes entreprises et les politiques suivies en matière de liens interentreprises	6
81. Aide aux gouvernements et aux groupements régionaux et sous-régionaux sur les questions intersectorielles, notamment l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	4
82. Aide fournie aux gouvernements des pays en développement en vue de promouvoir les initiatives en faveur d'investissements responsables	10
Stages, séminaires et ateliers	
83. Pratiques exemplaires en matière de politiques et de mécanismes nationaux et internationaux d'investissement	9
84. Stages, séminaires et ateliers visant à développer les capacités humaines nécessaires à la formulation et à la mise en œuvre de politiques nationales d'investissement intégrées	8
85. Statistiques et méthodes d'enquête sur l'investissement international	6
86. L'investissement étranger direct et ses effets sur le développement, les politiques connexes, notamment la diffusion du <i>Rapport sur l'investissement dans le monde</i>	12
87. Pratiques exemplaires en matière de politiques d'entrepreneuriat	6
88. Renforcement des capacités concernant l'établissement de bilans en matière de viabilité	4
89. Renforcement des capacités de promotion et de facilitation de l'investissement à l'intention des décideurs, des responsables des agences de promotion de l'investissement et des diplomates	8
90. Questions relatives à la propriété intellectuelle et au développement	4

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
91. Négociation, application et réforme des accords internationaux d'investissement, et échange d'informations sur les effets de ces accords sur le développement	6
92. Mise en œuvre du Cadre de politique de l'investissement pour un développement durable	4
93. Politiques de responsabilité sociale des entreprises	6
94. Initiatives en matière d'investissement responsable	6
Projets opérationnels	
95. Liens et nouveaux programmes Empretec dans les pays en développement	4
96. Projets nationaux et régionaux en matière de tenue et de présentation des comptes dans les pays en développement	4
97. Facilitation du commerce	12

12.62 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 2 est indiquée dans le tableau 12.17.

Tableau 12.17 **Ressources nécessaires : sous-programme 2**

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	24 546,1	24 292,6	77	76
Autres objets de dépense	778,1	778,1	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>25 324,2</b>	<b>25 070,7</b>	<b>77</b>	<b>76</b>
Ressources extrabudgétaires	7 884,6	7 805,7	–	–
<b>Total</b>	<b>33 208,8</b>	<b>32 876,4</b>	<b>77</b>	<b>76</b>

12.63 Le montant de 25 070 700 dollars, en baisse de 253 500 dollars par rapport au montant des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017, permettrait de financer 76 postes [1 D-2, 3 D-1, 10 P-5, 14 P-4, 19 P-3, 8 P-2, 1 G(1°C) et 20 G(AC)], pour un montant de 24 292 600 dollars, ainsi que les autres objets de dépense, notamment les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts, les voyages et les services contractuels, pour un montant de 778 100 dollars, afin d'exécuter le programme de travail de la CNUCED au titre de ce sous-programme.

12.64 La baisse de 253 500 dollars tient à la proposition de supprimer un poste d'assistant d'équipe [agent des services généraux (Autres classes)], la CNUCED prévoyant de réaliser des gains d'efficacité au cours de l'exercice biennal 2018-2019.

12.65 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 7 805 700 dollars serviraient à financer des activités de coopération technique.

### Sous-programme 3 Commerce international et produits de base

**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 28 528 300 dollars**

- 12.66 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base. Les activités prévues seront exécutées conformément à la stratégie décrite au sous-programme du programme 10 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 et aux modifications apportées ultérieurement.

Tableau 12.18 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

*Objectif de l'Organisation* : Faire en sorte que tous les pays participent au commerce international de manière active, efficace et profitable, notamment en tenant compte des besoins et problèmes particuliers des pays en développement tributaires des produits de base

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesures des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Amélioration de l'application par les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et pays en transition, des mesures nécessaires pour qu'ils s'intègrent de manière avantageuse dans le système commercial international et mettent en place les conditions propices au développement durable grâce à une meilleure compréhension du mécanisme d'élaboration des politiques commerciales et au renforcement des capacités nationales	i) Nombre de mesures (dont l'application de recommandations pratiques) prises par les pays et les institutions bénéficiant de l'aide de la CNUCED pour renforcer leur participation aux accords commerciaux régionaux et multilatéraux, aux cadres de coopération et aux partenariats, y compris aux négociations commerciales Sud-Sud et au processus d'adhésion à l'OMC	Objectif	20	20		
		Estimation		20		
		Résultats effectifs				
	ii) Nombre de mesures (dont l'application de recommandations pratiques) adoptées par les pays en développement pour prendre en compte les questions liées au commerce, aux moyens de production, à l'emploi et au développement dans leurs politiques optimales relatives au commerce et aux services	Objectif	18	18		
		Estimation		18	16	
		Résultats effectifs			15	
b) Renforcement de la capacité des pays en développement, en particulier les pays d'Afrique, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement, les autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables, les pays en transition et les pays à revenu intermédiaire, de prendre des décisions dans le domaine du commerce et les domaines connexes compte tenu de leurs besoins, et d'appliquer des mesures pour remédier aux incidences que les	i) Nombre de bénéficiaires faisant état de l'utilité du système d'analyse et d'information sur le commerce de la CNUCED, des indicateurs statistiques connexes, de la formation à l'analyse du commerce et des publications de travaux de recherche sur les politiques commerciales favorables au développement durable	Objectif	300	s/o		
		Estimation		300		
		Résultats effectifs				
	ii) Nombre de mesures (dont la modification des textes réglementaires ou le renforcement des mesures de transparence) prises par les États Membres aux niveaux national,	Objectif	8	8	8	6
		Estimation		8	8	6
		Résultats effectifs			8	6

## Chapitre 12 Commerce et développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesures des résultats				
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
subventions et les mesures tarifaires et non tarifaires ont sur le commerce et le développement	régional ou multilatéral pour simplifier et harmoniser les mesures non tarifaires dans le commerce international, et notamment réduire ou éliminer les obstacles non tarifaires arbitraires ou injustifiés au commerce international, avec l'aide de la CNUCED					
c) Progrès dans l'adoption, l'amélioration et l'application, aux niveaux national et régional, de lois sur la concurrence et la protection du consommateur dans les pays en développement et les pays en transition	Nombre de pays en développement et de pays en transition ayant adopté, révisé ou appliqué des lois et cadres institutionnels sur la concurrence et la protection du consommateur en s'appuyant sur les pratiques optimales, les lois types et les examens par des pairs proposés par la CNUCED	Objectif	21	19	17	15
		Estimation		21	17	15
		Résultats effectifs			17	33
d) Renforcement de la capacité des pays en développement, en particulier les pays d'Afrique, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables, ainsi que les pays en transition et les pays à revenu intermédiaire, de concevoir et mener à bien, compte tenu de leurs besoins et à tous les niveaux, des objectifs relatifs au commerce, à l'environnement et au développement durable et des stratégies liées à l'économie créative	Nombre de pays en développement et de pays en transition ayant conçu et appliqué des politiques, programmes, mesures normatives et mécanismes institutionnels pour tirer parti du commerce de produits écologiques, y compris le biocommerce et les industries de la création, avec l'aide de la CNUCED	Objectif	36	36	34	34
		Estimation		36	34	34
		Résultats effectifs			34	34
e) Renforcement de la capacité des pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les pays en transition, de concevoir et d'appliquer des politiques commerciales qui permettent aux femmes de bénéficier davantage des possibilités offertes par le commerce international	Pourcentage de parties participant à des activités nationales qui confirment être mieux à même de déterminer les entraves commerciales et les obstacles liés à l'offre touchant particulièrement les femmes et d'y remédier	Objectif	70			
		Estimation		60		
		Résultats effectifs				

### Facteurs externes

12.67 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) des informations et données économiques et financières correctes et actualisées sont disponibles aux niveaux national et régional ; b) le financement extrabudgétaire des programmes de coopération technique n'est pas sensiblement amputé ; c) les États membres réunissent les conditions et disposent des capacités leur permettant d'adopter et d'appliquer les politiques et stratégies pertinentes.

**Produits**

12.68      Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 12.19 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<b>A. Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)</b>	
<i>Assemblée générale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séances de la Deuxième Commission, selon que de besoin	4
Documentation destinée aux organes délibérants	
2. Rapports sur le commerce international et le développement	2
3. Rapport sur les tendances et perspectives mondiales des produits de base	1
<i>Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
4. Quinzième session de la Conférence, y compris séances préparatoires, selon que de besoin	1
Documentation destinée aux organes délibérants	
5. Rapports et documents de séance pour la Conférence, y compris les séances préparatoires, selon que de besoin	1
<i>Conseil économique et social</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
6. Séances du Conseil et de ses organes subsidiaires	1
<i>Conseil du commerce et du développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
7. Sessions annuelles et réunions directives du Conseil	4
Documentation destinée aux organes délibérants	
8. Rapports sur les tendances du commerce, les normes et réglementations commerciales et sur des questions choisies par le Conseil, selon que de besoin	2
9. Rapports ponctuels sur les tendances et perspectives mondiales des produits de base	2
<i>Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
10. Réunions du Groupe de travail	4
<i>Commission du commerce et du développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
11. Sessions annuelles de la Commission	16
12. Réunions d'experts à session unique ou pluriannuelles sur des thèmes à décider par les États Membres	30
Documentation destinée aux organes délibérants	
13. Documents de référence en fonction des besoins de la Commission	2
14. Documents de référence sur les mesures non tarifaires et les normes de durabilité	1
15. Documents de référence portant sur les services, le développement et le commerce destinés aux réunions d'experts pluriannuelles	4

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
16. Documents de référence servant, selon que de besoin, aux réunions d'experts pluriannuelles, sur le thème du renforcement à tous les niveaux de l'instauration de conditions économiques propices à un développement durable et qui profite à tous	2
17. Documents de référence et rapports sur les produits de base servant aux réunions d'experts pluriannuelles, selon que de besoin	6
<i>Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
18. Sessions annuelles du Groupe intergouvernemental d'experts	6
Documentation destinée aux organes délibérants	
19. Rapports sur des sujets choisis par le Groupe intergouvernemental d'experts, selon que de besoin	6
<i>Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la protection du consommateur</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
20. Sessions annuelles du Groupe intergouvernemental d'experts	4
Documentation destinée aux organes délibérants	
21. Rapports sur des sujets choisis par le Groupe intergouvernemental d'experts, selon que de besoin	4
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
22. Évolution du paysage commercial international et des coûts commerciaux	1
23. Défis et débouchés du commerce international au service du développement durable	1
24. Groupe spécial d'experts sur le rôle du droit et de la politique de la concurrence dans la promotion du développement durable et du commerce par le renforcement de la compétitivité nationale et internationale des pays en développement	2
25. Forum mondial sur les produits de base	1
26. Conférence et exposition sur le négoce et le financement du pétrole, du gaz et des mines en Afrique	1
27. Réunion multipartite sur les produits de base et le développement	1
<b>B. Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Publications en série	
28. Études analytiques sur les grandes questions suivantes relatives au commerce et à un développement sans laissés-pour-compte :	
Problèmes se posant aux gouvernements en matière de commerce international	10
Tendances du commerce international et des politiques commerciales	4
Études sur les pays en développement dans le commerce international	2
Avantages du système commercial international et des négociations commerciales s'agissant du développement	2
Enjeux actuels du droit de la concurrence et du développement	2
Enjeux actuels du droit de la protection du consommateur et du développement	2
Articulation entre commerce et environnement, y compris les changements climatiques, dans la promotion d'un développement durable sans laissés-pour-compte	6
29. Rapport sur les produits de base et le développement	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<b>Publications isolées</b>	
30. Études analytiques par pays et par région sur les sujets suivants :	
Politique commerciale, négociations commerciales internationales et développement pour tous, y compris l'effet des migrations sur le développement, l'effet des envois d'argent par les migrants sur le développement et les répercussions des obstacles non tarifaires sur le commerce et le développement	7
Examens des politiques relatives aux services	2
Commerce et parité	3
Examens volontaires par les pairs du droit et de la politique de la concurrence	2
Examens volontaires par les pairs du droit et de la politique de la protection du consommateur	2
Commerce, environnement et développement durable	5
Avantages de l'économie créative en matière de commerce et de développement	1
Examen des questions relatives au commerce, à l'environnement et au développement	1
Rapports entre l'économie créative et le développement	1
Commerce et agriculture	1
31. Développement et commerce des produits de base : études analytiques	4
32. Études générales sur les produits de base	4
33. Situation des États tributaires des produits de base	1
Expositions, visites guidées, conférences	
34. Conférences et expositions sur les questions relevant du sous-programme, selon que de besoin	10
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
35. Rapports sur l'assistance technique fournie par la CNUCED en matière des politiques de concurrence et de protection du consommateur;	2
36. Rapport du Forum mondial sur les produits de base	1
37. Rapport de la Conférence sur le négoce et le financement du pétrole, du gaz et des mines en Afrique	1
38. Lettres d'information sur le Système généralisé de préférences et autres documents sur le sujet	2
39. Brochure et prospectus promotionnels sur le commerce et la parité	2
40. Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation sur les activités menées au titre du sous-programme, selon que de besoin	2
Communiqués et conférences de presse	
41. Communiqués de presse et conférences de presse concernant les activités menées au titre du sous-programme, selon les besoins	4
42. Brochure et feuillet d'information exposant la perspective de la CNUCED sur le droit de la concurrence	2
43. Brochure et feuillet d'information exposant la perspective de la CNUCED sur le droit de la protection du consommateur	2
44. Documents d'information sur les produits de base	6
Manifestations spéciales	
45. Forum mondial sur les services	1
46. Manifestation sur le thème «Commerce et parité»	2
47. Semaine des mesures non tarifaires	2
48. Congrès sur le biocommerce	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
49. Manifestation consacrée à l'économie créative	1
Activités ou documentation techniques	
50. Élaboration et mise à jour des bases de données du système WITS et du système d'analyse et d'information sur le commerce (TRAINS), dont la base de données sur les mesures et les obstacles non tarifaires dans le cadre d'une collaboration avec des organisations partenaires participant à l'initiative Transparence du commerce	2
51. Modules de formation sur des sujets relatifs aux négociations commerciales internationales	5
52. Mises à jour des pages Web de la CNUCED consacrées aux programmes et activités relevant du sous-programme	2
53. Actualisation ou localisation du matériel didactique sur le commerce et la parité	5
54. Supports techniques sur les questions de concurrence et de protection du consommateur utilisés dans le cadre du programme de partenariats de recherche de la CNUCED sur le sujet	4
55. <i>Manuel sur la protection du consommateur</i>	2
56. Loi type sur la concurrence	2
57. Examen du marché du minerai de fer	2
58. Statistiques relatives au minerai de fer	2
59. Mises à jour des pages Web de la CNUCED consacrées aux programmes et activités relevant du sous-programme	2
60. Manuels sur la classification des mesures non tarifaires	1
61. Manuels et documents de réflexion sur le Système généralisé de préférences et l'accès aux marchés	3
62. Manuels et documents de réflexion sur les fondements d'une autorité de la concurrence efficace	1
63. Lois nationales sur la concurrence et la protection du consommateur (CD-ROM)	2
Audiovisuel	
64. Cours de formation en ligne sur les mesures non tarifaires	4
65. Diplomatie commerciale et règlement des différends (CD-ROM)	1
66. Comptes rendus des réunions tenues dans le cadre du sous-programme	6
67. Mise à jour ou localisation des documents audiovisuels pour le module didactique sur le commerce et la parité	2
68. Loi type sur la concurrence (CD-ROM)	2
69. Contribution à la publication <i>Profils tarifaires dans le monde</i> proposée conjointement par la CNUCED, l'OMC et le CCI	2
70. Contribution au rapport annuel sur les objectifs de développement durable	2
71. Contribution aux indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable	2
72. Contribution au Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement	2
73. Contribution au rapport phare du Forum des Nations Unies sur les normes de durabilité	1
74. Contribution à la publication <i>Situation et perspectives de l'économie mondiale</i> du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, des commissions régionales et de la CNUCED	2
75. Réunion annuelle du Forum intergouvernemental des mines, des minerais, des métaux et du développement durable	2
76. Contribution à des conférences données dans le cadre de l'Institut virtuel, selon que de besoin	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<b>C. Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Services consultatifs	
77. Renforcement des capacités d'analyse des pays en développement en vue de la prise de décisions en matière de commerce et de questions connexes	9
78. Amélioration de la capacité des pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les pays en transition, de savoir pourquoi et comment s'intégrer de manière avantageuse à l'économie mondiale et au système commercial international et de participer aux accords commerciaux, cadres de coopération et partenariats régionaux et multilatéraux, y compris le commerce Sud-Sud et les procédures d'adhésion à l'OMC	5
79. Amélioration de la capacité des pays en développement d'intégrer les questions liées au commerce, aux moyens de production, à l'emploi et au développement dans leurs politiques nationales relatives au commerce et aux services	5
80. Renforcement de la coopération et des partenariats avec les organisations sous-régionales, régionales et internationales dans le cadre du commerce international, d'une croissance sans exclusion et du développement durable	8
81. Considérations à l'intention des décideurs des pays en développement sur les corrélations entre commerce et parité	4
82. Considérations à l'intention des décideurs des pays en développement et des organisations régionales, sur la mise au point de systèmes régissant la concurrence et la protection du consommateur, y compris l'évaluation des cadres législatifs actuels, l'élaboration de cadres politiques et institutionnels et la rédaction de textes législatifs ou la révision des lois, règlements et directives en la matière	10
83. Considérations à l'intention des décideurs des pays en développement, sur les questions de commerce et d'environnement et les possibilités qu'offre l'économie créative pour promouvoir le développement durable.	9
Stages, séminaires et ateliers	
84. Série d'ateliers sur le commerce et le développement organisés conjointement à Genève par la CNUCED, l'OMC, l'Université de Genève et l'Institut de hautes études internationales et du développement	4
85. Formation du personnel de certains groupements régionaux et sous-régionaux, de responsables gouvernementaux et d'autres experts pour qu'ils collaborent et échangent dans le cadre des systèmes WITS et TRAINS et dans le domaine des mesures non tarifaires	6
86. Séminaires sur le Système généralisé de préférences et d'autres mécanismes commerciaux préférentiels	2
87. Ateliers, séminaires et activités de formation autour de l'adhésion à l'OMC	6
88. Séminaires et ateliers sur les politiques relatives aux services et les cadres réglementaires et institutionnels	5
89. Stages de formation à l'intention des décideurs et des négociateurs dans le domaine du commerce sur les problèmes de développement qui perdurent ou qui se font jour dans le système commercial international	12
90. Séminaires et ateliers visant à renforcer les capacités des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés et des pays en transition, en matière de politique commerciale	4
91. Stages de formation fondés sur le module didactique sur le commerce et la parité	2
92. Séminaires nationaux visant à aider les pays en développement à être mieux à même d'intégrer les questions de parité dans leur politique commerciale	3
93. Stages de formation, séminaires et ateliers visant à aider le personnel des organismes chargés de la concurrence et de la protection du consommateur à renforcer leurs capacités et leurs compétences s'agissant de faire appliquer les lois pertinentes	8

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
94. Organisation de séminaires, d'ateliers et de dialogues sur les thèmes du commerce, de l'environnement et du développement durable à l'intention des décideurs et des principales parties prenantes	10
95. Ateliers nationaux et régionaux visant à aider les acteurs concernés des pays en développement tributaires de produits de base à élaborer des stratégies et des politiques et à tirer parti des gains de développement, ainsi qu'à faire face aux enjeux et aux perspectives que représentent les marchés des produits de base sur le plan du commerce et du développement	6
Projets opérationnels	
96. Projet international de collecte et de diffusion de données sur les mesures non tarifaires au titre de l'initiative Transparence du commerce	1
97. Forum des Nations Unies sur les normes de durabilité	1
98. Projets de renforcement des capacités dans les domaines des services, du commerce, de la croissance pour tous et du développement	3
99. Projets de renforcement des capacités, en particulier dans les pays les moins avancés, en matière de négociations commerciales régionales et multilatérales	2
100. Projet de renforcement des capacités destiné à aider les pays africains à participer de manière avantageuse au système commercial multilatéral et à stimuler le commerce intra-africain	1
101. Projet visant à aider les pays en développement et les pays en transition à adhérer à l'OMC	1
102. Projets liés au Système généralisé de préférences et à d'autres mécanismes commerciaux préférentiels	2
103. Projet visant à aider les pays en développement à mettre en place des politiques commerciales adaptées, axées sur le développement	1
104. Projet relatif au règlement des différends et à la diplomatie commerciale	1
105. Projet relatif au Système global de préférences commerciales entre pays en développement	1
106. Création ou renforcement des capacités des pays en développement et des pays en transition en matière d'élaboration et d'application efficace des lois et politiques régissant la concurrence et la protection du consommateur	4
107. Projets portant sur le commerce, l'environnement et le développement, y compris le biocommerce, les biocarburants, l'économie verte et d'autres modèles dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, et sur les changements climatiques	3
108. Projet de renforcement de l'économie créative dans les pays en développement	1
109. Projets nationaux, régionaux ou internationaux visant à aider les pays tributaires de produits de base à se doter des cadres institutionnels indispensables à la diversification de leur économie, à la création de valeur ajoutée et à une participation plus efficace aux filières mondiales d'approvisionnement en produits de base	2

12.69 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 3 est indiquée dans le tableau 12.20.

Tableau 12.20 **Ressources nécessaires : sous-programme 3**

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	28 110,0	27 856,5	84	83

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Autres objets de dépense	671,8	671,8	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>28 781,8</b>	<b>28 528,3</b>	<b>84</b>	<b>83</b>
Ressources extrabudgétaires	7 166,1	7 094,5	–	–
<b>Total</b>	<b>35 947,9</b>	<b>35 622,8</b>	<b>84</b>	<b>83</b>

- 12.70 Le montant de 28 528 300 dollars, soit une baisse de 253 500 dollars par rapport au montant des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017, permettrait de financer 83 postes [1 D-2, 5 D-1, 12 P-5, 15 P-4, 20 P-3, 7 P-2 et 23 G(AC)], pour un montant de 27 856 500 dollars, ainsi que les autres objets de dépense, notamment les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts, les voyages et les services contractuels, pour un montant de 671 800 dollars, afin d'exécuter le programme de travail de la CNUCED au titre de ce sous-programme.
- 12.71 La baisse de 253 500 dollars tient à la proposition de supprimer un poste d'assistant d'équipe [agent des services généraux (Autres classes)], la CNUCED prévoyant de réaliser des gains d'efficacité au cours de l'exercice biennal 2018-2019.
- 12.72 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 7 094 500 dollars serviraient à financer des activités de coopération technique.

#### **Sous-programme 4 Technologie et logistique**

##### ***Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 16 635 600 dollars***

- 12.73 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de la technologie et de la logistique. Les activités prévues seront exécutées conformément à la stratégie décrite au sous-programme 4 du programme 10 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 et aux modifications apportées ultérieurement.

Tableau 12.21 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

*Objectif de l'Organisation* : Favoriser une croissance et un développement qui profitent à tous grâce à la science, à la technologie et à l'innovation, notamment les technologies de l'information et des communications au service du développement, à des services de logistique commerciale efficaces, résilients et durables, et à des programmes de formation et de renforcement des capacités

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesures des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de l'efficacité et de la viabilité de la logistique commerciale des pays en développement et de certains pays en transition	i) Nombre de mesures (politiques et plans, notamment) prises par les pays en développement, les pays en transition et les institutions pertinentes, avec l'aide de la CNUCED, pour renforcer les transports, la logistique et l'efficacité commerciale et portuaire, par exemple réduire les coûts de transport, améliorer le fonctionnement de leurs systèmes de transit et les activités de facilitation du commerce ainsi que l'interconnexion des réseaux de transport, renforcer la durabilité et la résilience des systèmes de transport, appliquer l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce et mettre en place une législation favorable	Objectif	22	22	21	22
		Estimation		21	22	22
		Résultats effectifs			21	22
	ii) Nombre de pays en développement et de pays en transition qui renforcent l'efficacité de leur administration douanière (par exemple, en réduisant les délais de dédouanement et en augmentant les recettes fiscales) grâce à l'utilisation du Système douanier automatisé (SYDONIA) de la CNUCED	Objectif	22	22	22	22
		Estimation		22	22	22
		Résultats effectifs			22	22
	iii) Nombre de pays en développement et de pays en transition dont la logistique commerciale s'est améliorée au regard des indicateurs de référence relatifs à l'efficacité de la logistique et des opérations, avec l'aide de la CNUCED	Objectif	5	5	5	
		Estimation		5	5	5
		Résultats effectifs			5	
b) Meilleure compréhension, de la part des pays en développement et des pays en transition, des politiques et pratiques optimales existant dans les domaines de la science, de la technique et de l'innovation au service du développement, y compris l'informatique et les communications, et augmentation du nombre de politiques et de pratiques optimales adoptées aux niveaux national et international	Objectif	30	30	29	30	
	Estimation		30	30	30	
	Résultats effectifs			31	30	

## Titre IV Coopération internationale pour le développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesures des résultats				
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
c) Renforcement des capacités des pays en développement et des pays en transition dans les domaines du commerce, de l'investissement et des questions apparentées, afin de renforcer le développement économique et la compétitivité	Nombre de mesures bien précises prises par les pays en développement et les pays en transition pour renforcer les compétences et les connaissances des ressources humaines et des institutions locales dans les domaines du commerce et de l'investissement et des questions apparentées, grâce à l'aide de la CNUCED	Objectif	10	10	10	16
		Estimation		10	10	10
		Résultats effectifs			10	16

### Facteurs externes

- 12.74 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) des informations et données économiques et financières actualisées et exactes sont disponibles aux niveaux national et régional; b) le financement extrabudgétaire des programmes de coopération technique n'est pas sensiblement amputé; c) la volonté politique de parvenir à un consensus perdure dans les réunions intergouvernementales concernant les mesures à prendre pour atteindre l'objectif du programme; d) les États membres réunissent les conditions et disposent des capacités leur permettant d'adopter les politiques et d'appliquer les recommandations pertinentes.

### Produits

- 12.75 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 12.22 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
<b>A. Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)</b>	
<i>Assemblée générale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Réunions de la Deuxième Commission, selon que de besoin	3
Documentation destinée aux organes délibérants	
2. Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international	2
3. Rapport du Secrétaire général sur la science et la technologie au service du développement	1
<i>Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
4. Quinzième session de la Conférence, y compris les réunions préparatoires, selon que de besoin	1
<i>Conseil économique et social</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
5. Sessions annuelles du Conseil économique et social portant sur le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<i>Commission de la science et de la technique au service du développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
6. Sessions annuelles de la Commission et réunions intersessions de ses deux groupes d'experts	32
7. Groupe de travail de la Commission sur le renforcement de la coopération en matière de politiques publiques internationales concernant l'Internet	6
Documentation destinée aux organes délibérants	
8. Rapports présentés à la Commission à ses sessions annuelles et à ses groupes d'experts intersessions, ainsi que par eux	12
9. Rapport du Groupe de travail sur le renforcement de la coopération à la Commission à sa vingt et unième session	1
<i>Conseil du commerce et du développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
10. Sessions annuelles et réunions directives du Conseil	2
<i>Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
11. Réunions du Groupe de travail	4
<i>Commission de l'investissement, des entreprises et du développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
12. Sessions annuelles de la Commission	7
13. Réunions d'experts à session unique ou pluriannuelles sur des thèmes à décider par les États Membres	6
Documentation destinée aux organes délibérants	
14. Documents de référence pour les sessions annuelles de la Commission et rapports sur ces sessions	6
15. Documents de référence pour les réunions d'experts pluriannuelles sur les questions liées à la science, à la technologie et à l'innovation et rapports sur ces réunions	7
<i>Commission du commerce et du développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
16. Sessions annuelles de la Commission	2
17. Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce	12
Documentation destinée aux organes délibérants	
18. Documents de référence pour la réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce et rapports sur cette réunion	4
<i>Groupe intergouvernemental d'experts du commerce électronique et de l'économie numérique</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
19. Réunions du Groupe intergouvernemental d'experts	12
Documentation destinée aux organes délibérants	
20. Rapports et notes présentés au Groupe, selon que de besoin	2
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
21. Réunions des groupes spéciaux d'experts sur le rôle de la technologie, y compris l'informatique et les communications, et de l'innovation dans le développement, notamment afin d'opérer le transfert de technologie	4

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
22. Réunions des groupes spéciaux d'experts sur les transports et la facilitation du commerce	2
23. Groupe consultatif de la CNUCED sur le renforcement des capacités de formation et la mise en valeur des ressources humaines (2018)	1
<b>B. Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Publications en série	
24. Édition 2018 du <i>Rapport sur la technologie et l'innovation</i> de la CNUCED (et vue d'ensemble)	1
25. Édition 2019 du <i>Rapport sur l'économie de l'information</i> de la CNUCED (et vue d'ensemble)	1
26. <i>Étude sur les transports maritimes</i>	2
Publications isolées	
27. Analyse, par la CNUCED, des politiques nationales relatives à la science, à la technologie et à l'innovation	3
28. Études actuellement menées par la CNUCED sur la science, la technologie et l'innovation, y compris les effets du transfert de technologie sur le commerce et le développement	4
29. Analyse, par la CNUCED, des politiques relatives à l'informatique et aux communications	3
30. Rapports de la CNUCED sur la cyberlégislation	3
31. Études sur les transports et la facilitation du commerce	4
32. Série Gestion portuaire du programme TrainForTrade	2
Expositions, visites guidées, conférences	
33. Conférences sur des sujets relatifs à la science, à la technologie et à l'innovation, à l'informatique et aux communications et au commerce électronique au service du développement	4
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
34. Notes d'orientation de la CNUCED	2
35. Rapport du Groupe consultatif de la CNUCED sur le renforcement des capacités de formation et la mise en valeur des ressources humaines	1
36. Brochures, prospectus et pochettes d'information sur des questions relatives aux activités menées dans le cadre du sous-programme, selon que de besoin	10
37. Bulletin d'information sur les transports et la facilitation du commerce	8
38. Bulletin SYDONIA	4
Communiqués et conférences de presse	
39. Communiqués de presse relatifs aux sessions annuelles de la Commission de la science et de la technique au service du développement et de ses groupes d'experts	4
40. Lancement de l'édition 2018 du <i>Rapport sur la technologie et l'innovation</i> de la CNUCED	2
41. Lancement de l'édition 2019 du <i>Rapport sur l'économie de l'information</i> de la CNUCED	2
42. Lancement des travaux d'analyse, par la CNUCED, des politiques nationales relatives à la science, à la technologie et à l'innovation	3
43. Lancement de l' <i>Étude sur les transports maritimes</i>	2
44. Articles, points de presse, entretiens et conférences de presse sur les produits du programme, selon que de besoin	12
Activités ou documentation techniques	
45. Site Web de la Commission de la science et de la technique au service du développement	1
46. Site Web du Groupe de travail sur le renforcement de la coopération	1
47. Supports destinés au renforcement des capacités en matière de politiques relatives à la science, à la technologie et à l'innovation au service du développement	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
48. Plateforme en ligne pour l'apprentissage des politiques d'innovation	1
49. Site Web concernant les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication (TIC)	1
50. Inventaire mondial des cyberlégislations (Global Cyberlaw Tracker)	1
51. Site Web de l'initiative Commerce électronique pour tous	1
52. Notes techniques de la CNUCED sur les TIC au service du développement	4
53. Programme de formation de la CNUCED sur les statistiques relatives à l'économie de l'information	1
54. Site Web de SYDONIA	1
55. Rapport mondial de SYDONIA	1
56. Mise à jour des pages du site Web de la CNUCED relatives aux programmes et activités relevant du sous-programme	1
57. Plateforme Web sur les systèmes durables de transport de marchandises	1
58. Répertoire en ligne sur les comités nationaux de facilitation des échanges	1
59. Supports de formation sur le renforcement des capacités par la mise en valeur des ressources humaines dans le cadre du programme TrainForTrade	1
60. Perfectionnement de la formation dans le domaine du commerce international dans le cadre du programme TrainForTrade – supports de formation (multimédias)	2
61. Plateforme d'enseignement à distance du programme TrainForTrade (site Web)	1
62. Site Web du cours régional P166 sur les grands problèmes économiques internationaux proposé par la CNUCED et formations de courte durée à l'intention des délégués en poste à Genève	1
63. Module de formation en ligne pour le cours sur les grands problèmes économiques internationaux	1
64. Base de données pour l'inscription des utilisateurs et la gestion des cours du cours régional de la CNUCED et des formations de courte durée à l'intention des délégués en poste à Genève	1
<b>Apports à des produits communs</b>	
65. Coordination et gestion de l'initiative Commerce électronique pour tous	2
66. Contributions au rapport de l'équipe spéciale interinstitutions du Mécanisme de facilitation des technologies	2
67. Contributions au Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable	4
<b>Séminaires destinés à des utilisateurs extérieurs</b>	
68. Organisation et coordination des activités liées aux cours de formation P166 sur les grands problèmes économiques internationaux dans des pays en transition en Asie occidentale, en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes ainsi que dans la région Asie-Pacifique	5
69. Formations P166 de courte durée à l'intention des délégués en poste à Genève	12
<b>Audiovisuel</b>	
70. Supports de formation concernant les systèmes durables de transport de marchandises et leur financement	1
71. Supports de formation multimédias pour le programme TrainForTrade	4
72. Supports de formation concernant les grands problèmes économiques internationaux	5
<b>C. Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
<b>Services consultatifs</b>	
73. Services consultatifs sur les politiques concernant la science, la technologie et l'innovation au service du développement à l'intention des décideurs des pays en développement	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
74. Services consultatifs sur les orientations et les aspects pratiques de l'informatique et des communications et du commerce en ligne au service du développement à l'intention des décideurs des pays en développement	2
75. Services consultatifs sur les statistiques relatives aux TIC à l'intention des décideurs et des fonctionnaires compétents des pays en développement	2
76. Services consultatifs sur les politiques, les instruments juridiques internationaux et les normes et règles arrêtées au niveau international relatifs à la facilitation du commerce international, aux transports et à la sécurité des transports	6
77. Services consultatifs à l'intention des décideurs (exploitants de ports) dans le cadre de missions d'information	6
<i>Stages, séminaires et ateliers</i>	
78. Cours régionaux sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable à l'intention des décideurs (public ciblé : principales parties prenantes, y compris les hauts responsables, les universitaires et le secteur privé)	2
79. Atelier interrégional sur le partage des connaissances à l'intention des décideurs en vue d'aborder des questions décisives liées à la cohérence des politiques relatives à la science, à la technologie et à l'innovation	1
80. Aspects économiques, techniques, juridiques et réglementaires des TIC et du commerce électronique au service du développement et statistiques relatives aux TIC	4
81. Renforcement des capacités concernant les résultats des travaux d'analyse des politiques nationales relatives à la science, à la technologie et à l'innovation	2
82. Séminaires, conférences et programmes de formation pour le renforcement des capacités en matière de facilitation du commerce et de transport, notamment s'agissant des lignes d'action et de la législation, du transport multimodal, de la logistique, des systèmes de transport durables et résilients face aux changements climatiques et des financements	20
83. Ateliers organisés dans le cadre du programme TrainForTrade (formation des formateurs à la gestion portuaire en 2018)	3
84. Ateliers organisés dans le cadre du programme TrainForTrade (formation des formateurs à la gestion portuaire en 2019)	3
85. Ateliers organisés dans le cadre du programme TrainForTrade (accompagnement professionnel individualisé des instructeurs et méthode pédagogique)	4
86. Ateliers organisés dans le cadre du programme TrainForTrade sur des questions relatives au commerce, à l'investissement et au tourisme (cours en ligne ou en présentiel)	7
<i>Projets opérationnels</i>	
87. Projets nationaux, régionaux et interrégionaux dans les secteurs des transports et des services connexes, de la facilitation du commerce et de la logistique, y compris SYDONIA	65
88. Activités de formation et de renforcement des capacités dans le cadre du programme TrainForTrade	7

12.76 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 4 est indiquée dans le tableau 12.23.

Tableau 12.23 **Ressources nécessaires : sous-programme 4**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Postes	16 498,1	16 244,6	50	49
Autres objets de dépense	442,0	391,0	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>16 940,1</b>	<b>16 635,6</b>	<b>50</b>	<b>49</b>
Ressources extrabudgétaires	44,077,0	43,645,7	2	2
<b>Total</b>	<b>61 017,1</b>	<b>60 281,3</b>	<b>52</b>	<b>51</b>

- 12.77 Le montant de 16 635 600 dollars, soit une baisse de 304 500 dollars par rapport au montant des crédits ouverts pour 2016-2017, permettrait de financer 49 postes [1 D-2, 3 D-1, 5 P-5, 9 P-4, 10 P-3, 8 P-2 et 13 G (AC)], pour un montant de 16 244 600, ainsi que les autres objets de dépense, y compris les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts, les voyages et les services contractuels, pour un montant de 391 000 dollars, ce qui permettrait à la CNUCED d'exécuter les activités prévues au titre du sous-programme.
- 12.78 La baisse de 304 500 dollars tient à la proposition de supprimer un poste d'assistant d'équipe [agent des services généraux (Autres classes)], la CNUCED prévoyant de réaliser des gains d'efficacité au cours de l'exercice biennal 2018-2019, et à la non-reconduction de dépenses non renouvelables engagées en 2016 en vue de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba, et approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution [71/272](#).
- 12.79 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 43 645 700 dollars serviraient à financer des activités de coopération technique.

## Sous-programme 5

### Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux

#### *Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 9 708 600 dollars*

- 12.80 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux. Les activités prévues seront exécutées conformément à la stratégie décrite au sous-programme 5 du programme 10 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 et aux modifications apportées ultérieurement.

Tableau 12.24 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

*Objectif de l'Organisation* : Favoriser l'intégration progressive et avantageuse à l'économie mondiale de l'Afrique, des pays les moins avancés et d'autres groupes de pays se trouvant dans une situation particulière (pays en développement sans littoral, petits États insulaires en développement et autres pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables), grâce à l'élaboration de politiques nationales et de mesures de soutien international propres à renforcer les moyens de production aux fins du développement économique et de la réduction de la pauvreté

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesures des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la connaissance des politiques visant à promouvoir le développement économique de l'Afrique et approfondissement du dialogue sur la question	Nombre d'États Membres qui signalent une hausse des capacités grâce aux travaux de recherche et d'analyse menés par la CNUCED pour l'élaboration de leurs politiques	Objectif	13	12		9
		Estimation		12	10	9
		Résultats effectifs			10	17
b) Meilleure connaissance des politiques visant à surmonter les problèmes de développement que connaissent les pays les moins avancés dans l'économie mondiale, y compris les pays sur le point d'être retirés de la liste des pays les moins avancés, et approfondissement du dialogue sur la question	Nombre d'États Membres qui signalent une hausse des capacités grâce aux travaux de recherche et d'analyse menés par la CNUCED pour l'élaboration de leurs politiques	Objectif	12	11		9
		Estimation		11	9	9
		Résultats effectifs			9	9
c) Renforcement des capacités institutionnelles des pays les moins avancés en vue de promouvoir le développement des moyens de production et de faire du commerce un moteur de la croissance et du développement	Nombre de pays les moins avancés qui signalent une hausse des capacités grâce à l'aide apportée par la CNUCED dans le domaine du commerce, y compris au titre du Cadre intégré renforcé	Objectif	15			
		Estimation		15		
		Résultats effectifs				
d) Renforcement de la capacité des pays en développement sans littoral, des petits États insulaires en développement et des autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables d'opérer leur transformation économique et de devenir plus résilients	Nombre de pays en développement sans littoral, de petits États insulaires en développement et des autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables ayant bénéficié des analyses, conseils et autres formes d'aide de la CNUCED pour accomplir des progrès structurels	Objectif	5			
		Estimation		5		
		Résultats effectifs				

### Facteurs externes

- 12.81 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les données et informations statistiques nécessaires sont disponibles, et la coopération avec les organisations concernées est renforcée; b) les pays visés par le sous-programme et leurs partenaires de développement tiennent effectivement leurs engagements respectifs et atteignent les objectifs prévus dans les textes issus des conférences et réunions au sommet des Nations Unies; c) les ressources financières, y compris

des crédits extrabudgétaires, et humaines nécessaires sont disponibles; d) les États membres et les partenaires de développement réunissent les conditions et disposent des capacités leur permettant d'adopter et d'appliquer les politiques et stratégies pertinentes; e) le financement de la deuxième phase du Cadre intégré renforcé, qui couvre la période 2016-2022, est assuré.

**Produits**

12.82 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 12.25 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<b>A. Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)</b>	
<i>Assemblée générale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Réunion de l'Assemblée générale ou de ses comités, selon que de besoin	1
<i>Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
2. Quinzième session de la Conférence, y compris séances préparatoires, selon que de besoin	1
<i>Conseil économique et social</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
3. Réunions du Conseil, selon que de besoin	1
4. Réunions du Comité des politiques de développement	1
Documentation destinée aux organes délibérants	
5. Profils de vulnérabilité	6
6. Contribution aux travaux du Comité sur les questions conceptuelles, méthodologiques ou statistiques, selon que de besoin	1
<i>Conseil du commerce et du développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
7. Sessions annuelles et réunions directives du Conseil	12
Documentation destinée aux organes délibérants	
8. Rapport d'étape sur les activités menées à l'échelle de la CNUCED en faveur des pays les moins avancés	2
9. Rapport sur les activités menées par la CNUCED en faveur de l'Afrique et note d'information pour la réunion directive	4
10. Aperçu du <i>Rapport sur le développement économique en Afrique</i> (éditions 2018 et 2019) pour la réunion directive du Conseil sur l'Afrique	2
11. Rapport présenté au Conseil du commerce et du développement sur les indicateurs et points de référence relatifs au renforcement des capacités productives dans les pays en développement sans littoral	1
12. Rapport sur les efforts visant à promouvoir les investissements et à renforcer les capacités productives dans d'autres petites économies structurellement faibles et vulnérables	1
13. Rapport sur l'assistance aux petits États insulaires en développement dans les efforts qu'ils font pour remédier à leur vulnérabilité physique et économique, promouvoir une transformation structurelle et économique et renforcer leur résilience et leurs capacités de production, conformément aux Orientations de Samoa	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<i>Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
14. Réunions du Groupe de travail	4
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
15. Réunions d'examen critique par les pairs concernant les éditions 2018 et 2019 du <i>Rapport sur les pays les moins avancés</i>	2
16. Réunions d'examen critique par les pairs concernant les éditions 2018 et 2019 du <i>Rapport sur le développement économique en Afrique</i>	2
17. Examen sectoriel de la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024	1
18. Examen sectoriel de la mise en œuvre des Orientations de Samoa	1
19. Moyens d'atteindre les objectifs énoncés dans le Programme d'Action d'Istanbul en ce qui concerne la capacité productive et le commerce pour les pays les moins avancés	1
20. Diversification des exportations et création d'emplois dans les pays en développement	1
<b>B. Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
Publications en série	
21. Éditions 2018 et 2019 du <i>Rapport sur les pays les moins avancés</i>	2
22. Aperçu des éditions 2018 et 2019 du <i>Rapport sur les pays les moins avancés</i>	2
23. Éditions 2018 et 2019 du <i>Rapport sur le développement économique en Afrique</i>	2
24. Édition 2019 des Profils des pays les moins avancés	1
Publications isolées	
25. Évaluation et comparaison des capacités productives des pays en développement sans littoral : incidences sur les politiques	1
26. Recherche sur l'utilisation effective des programmes préférentiels relatifs à l'accès aux marchés en franchise de droits et hors contingent et aux règles d'origine pour les pays les moins avancés, aux fins de la diversification des marchés et des produits d'exportation	4
27. Publication au titre du Cadre intégré renforcé	2
28. Évaluation de la viabilité et de la résilience climatique des systèmes de transport et de l'infrastructure des petits États insulaires en développement	1
Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
29. Notes d'orientation concernant le <i>Rapport sur le développement économique en Afrique</i>	2
30. Notes d'orientation concernant le <i>Rapport sur les pays les moins avancés</i>	4
31. Série de documents de travail sur le commerce et la pauvreté	2
Expositions, visites guidées, conférences	
32. Conférences et exposés portant sur les questions relatives au développement des pays les moins avancés et de l'Afrique à l'intention de divers publics, y compris des représentants de la société civile et des milieux universitaires, ainsi que sur la mondialisation, les stratégies de développement et la cohérence des politiques	8
Communiqués et conférences de presse	
33. Communiqués et conférences de presse et entretiens relatifs aux résultats issus de la recherche et aux mesures proposées concernant les activités menées au titre du sous-programme	14

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<b>Apports à des produits communs</b>	
34. Contribution au rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur l'examen à mi-parcours du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024;	2
35. Contribution au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique – rapport de synthèse du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre et l'appui international	2
36. Contribution au rapport sur la mise en œuvre des textes issus de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral	2
37. Contribution au rapport de la CNUCED au Conseil du commerce et du développement sur la mise en œuvre des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet	2
38. Contribution au rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique	2
39. Contribution au suivi et à l'examen des Orientations de Samoa	1
<b>C. Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)</b>	
<b>Services consultatifs</b>	
40. Services consultatifs aux pays en développement sans littoral sur la mise en œuvre de la priorité no 5 du Programme d'action de Vienne	6
41. Services consultatifs visant à faciliter la mise en œuvre du projet sur les indicateurs financé par le Compte pour le développement et l'évaluation des capacités productives des pays les moins avancés sans littoral (Indices des capacités productives)	6
42. Services consultatifs aux représentants des pays les moins avancés en poste à Genève, aux fonctionnaires en poste dans la capitale et aux représentants du secteur privé sur l'accès aux marchés en franchise de droits et hors contingent, les règles d'origine, la dérogation concernant les services et les questions commerciales connexes qui intéressent les pays les moins avancés	6
43. Services consultatifs aux coordonnateurs du Cadre intégré renforcé et aux représentants des pays les moins avancés en poste à Genève sur les moyens de mettre la question du commerce au cœur de leurs plans de développement	4
44. Services consultatifs aux pays les moins avancés, notamment sur les stratégies de transition sans heurt	8
45. Services consultatifs aux petits États insulaires en développement sur les questions relatives au commerce et au développement, selon que de besoin	1
46. Services consultatifs aux pays d'Afrique sur les questions relatives au commerce et au développement, selon que de besoin	1
<b>Stages, séminaires et ateliers</b>	
47. Ateliers destinés aux responsables de la politique commerciale sur l'accès aux marchés en franchise de droits et hors contingent, les règles d'origine, la dérogation concernant les services et les questions commerciales connexes qui intéressent les pays les moins avancés	4
48. Atelier relatif à l'Étude diagnostique sur l'intégration du commerce ou aux activités menées dans le sillage de ladite Étude au titre du Cadre intégré renforcé	4
49. Ateliers nationaux sur la transformation économique structurelle aux fins de la sortie de la catégorie des pays les moins avancés	8
50. Ateliers régionaux sur les progrès structurels accomplis aux fins de la sortie de la catégorie des pays les moins avancés	2
<b>Projets opérationnels</b>	
51. Accès aux marchés, règles d'origine et intégration des pays les moins avancés dans l'économie mondiale	2
52. Projets liés au Cadre intégré renforcé	2

12.83 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 5 est indiquée dans le tableau 12.26.

Tableau 12.26 **Ressources nécessaires : sous-programme 5**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Postes	9 044,1	9 220,2	25	26
Autres objets de dépense	488,4	488,4	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>9 532,5</b>	<b>9 708,6</b>	<b>25</b>	<b>26</b>
Ressources extrabudgétaires	1 634,8	1 618,5	–	–
<b>Total</b>	<b>11 167,3</b>	<b>11 327,1</b>	<b>25</b>	<b>26</b>

12.84 Le montant de 9 708 600 dollars, qui représente une augmentation de 176 100 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettrait de financer 26 postes [1 D-2, 2 D-1, 4 P-5, 8 P-4, 3 P-3, 1 P-2 et 7 G(AC)], pour un montant de 9 220 200 dollars, ainsi que les autres objets de dépense, notamment les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts et les voyages, pour un montant de 488 400 dollars, afin d'exécuter le programme de travail de la CNUCED au titre du sous-programme.

12.85 L'augmentation de 176 100 dollars s'explique par la proposition de créer un poste d'économiste (P-3) en vue d'appuyer le Bureau régional de la CNUCED pour l'Afrique et de répondre à la demande accrue de services consultatifs sur mesure, d'un appui technique et d'un soutien direct et sur place aux travaux de la CNUCED dans la région. Cette augmentation est contrebalancée par la proposition de supprimer un poste de spécialiste des systèmes informatiques (P-3) au titre de la composante Appui au programme.

12.86 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 1 618 500 dollars serviraient à financer des activités de coopération technique.

## D. Appui au programme

### *Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 22 697 400 dollars*

12.87 Des services d'appui au programme sont fournis aux organes directeurs, aux unités responsables de la direction exécutive et de l'administration et à celles chargées des activités de fond prévues dans les sous-programmes, pour les aider à exécuter les produits prévus. Ces services sont assurés par trois entités, à savoir le Service de la gestion des ressources, le Service d'appui intergouvernemental et la Section de la coopération technique.

12.88 Le Service de la gestion des ressources, qui administre à la fois le budget ordinaire et les ressources extrabudgétaires, assure une coordination d'ensemble et un appui intégré à l'exécution des programmes relatifs aux ressources humaines, à la planification des programmes, ainsi qu'au budget et aux finances, et conseille les hauts responsables intéressés. Il assure également les services d'appui voulus en matière d'informatique, notamment dans les domaines du soutien à l'infrastructure, de la mise au point de systèmes, du partage des connaissances et de la gestion des sites Web, conformément aux normes en vigueur à l'Organisation des Nations Unies et dans le secteur.

- 12.89 Le Service d'appui intergouvernemental est chargé de préparer et de gérer les sessions de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui ont lieu tous les quatre ans, et de fournir les services nécessaires à leur tenue; il en va de même pour les sessions du Conseil du commerce et du développement et de ses organes subsidiaires (commissions, réunions d'experts et Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme), ainsi que pour les conférences des Nations Unies organisées sous l'égide de la CNUCED. Le service fournit un appui et des services en matière de liaison aux groupes régionaux, et s'occupe également du suivi de l'application des décisions des organes intergouvernementaux au niveau institutionnel, de l'établissement du calendrier des réunions, de l'édition de la documentation et de l'établissement de rapports, de l'appui en matière de protocole et de l'élaboration d'accords avec les pays qui accueillent les conférences.
- 12.90 La Section de la coopération technique fournit au secrétariat des orientations générales et favorise la coordination des activités de coopération technique, notamment en examinant les projets proposés, en s'occupant des activités de collecte de fonds et en se tenant en rapport avec les bénéficiaires, les donateurs et les autres organisations qui participent aux activités d'assistance technique touchant les échanges commerciaux.
- 12.91 La répartition des ressources prévues pour l'appui au programme est indiquée dans le tableau 12.27.

Tableau 12.27 **Ressources nécessaires : appui au programme**

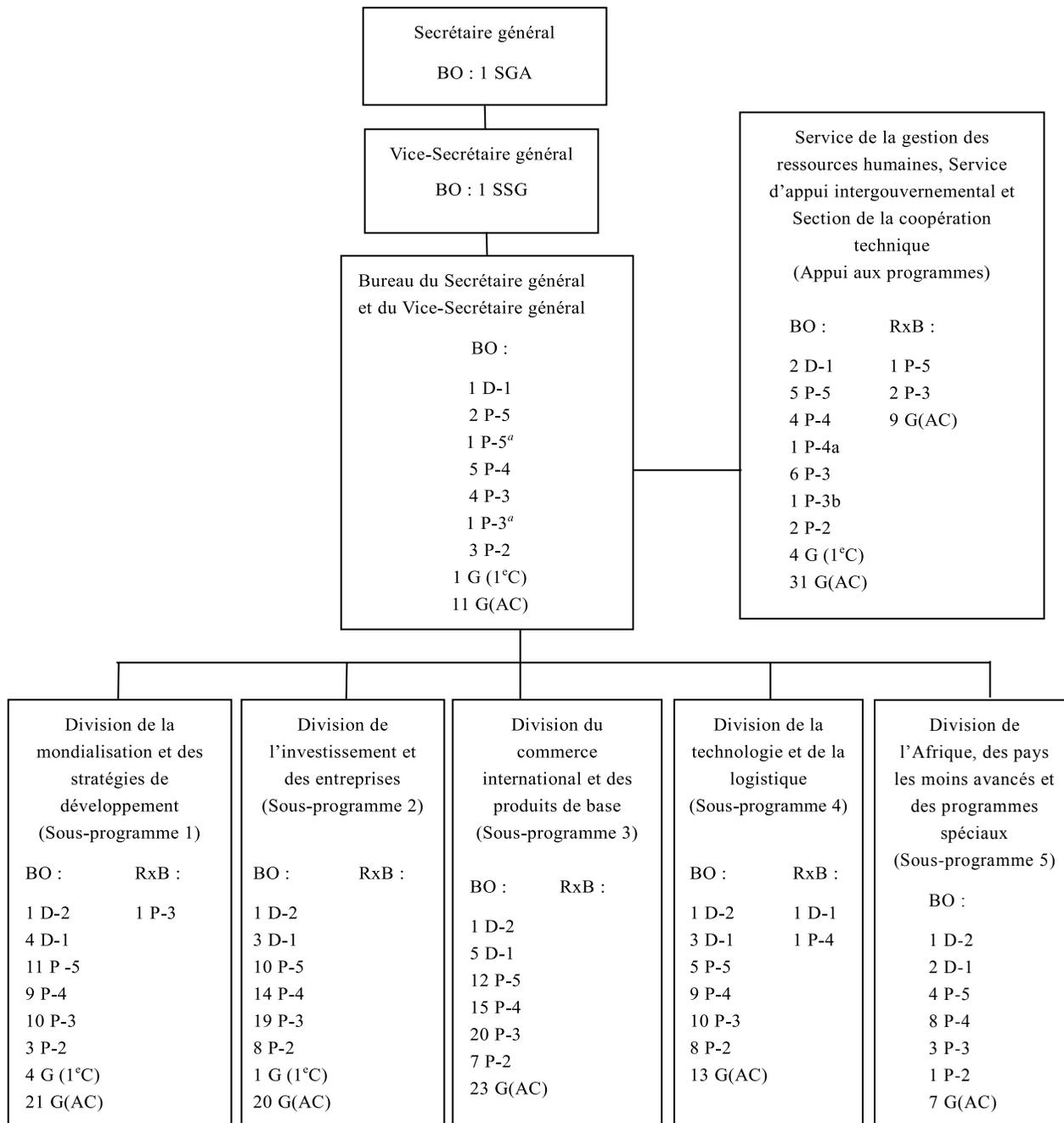
Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Postes	17 196,1	16 246,7	59	56
Autres objets de dépense	6 643,8	6 450,7	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>23 839,9</b>	<b>22 697,4</b>	<b>59</b>	<b>56</b>
Ressources extrabudgétaires	8 674,9	8 648,7	12	12
<b>Total</b>	<b>32 514,8</b>	<b>31 346,1</b>	<b>71</b>	<b>68</b>

- 12.92 Le montant de 22 697 400 dollars, qui représente une diminution nette de 1 142 500 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettrait de financer 56 postes [2 D-1, 5 P-5, 5 P-4, 7 P-3, 2 P-2, 4 G (1eC) et 31 G (AC)], pour un montant de 16 246 700 dollars, ainsi que les autres objets de dépense, notamment les autres dépenses de personnel, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les frais de représentation, les fournitures et accessoires, et le mobilier et le matériel, pour un montant de 6 450 700 dollars.
- 12.93 La réduction nette de 1 142 500 dollars tient essentiellement à ce qui suit :
- a) La diminution nette des ressources nécessaires au titre des postes (949 400 dollars) en raison des propositions ci-dessous :
    - i) Le transfert de deux postes [un spécialiste de l'information hors classe (P-5) et un économiste (P-3)] à la composante Direction exécutive et administration, comme indiqué au paragraphe 12.50 du présent rapport;

- ii) La suppression d'un poste de spécialiste des systèmes informatiques (P-3) pour financer la création proposée d'un poste d'économiste (P-3) au titre du sous-programme 5, comme indiqué au paragraphe 12.85 du présent rapport;
  - iii) La suppression d'un poste d'assistant administratif [agent des services généraux (Autres classes)], la CNUCED prévoyant de réaliser des gains d'efficacité au cours de l'exercice biennal 2018-2019;
  - iv) La reprise d'un poste de fonctionnaire de l'information (P-4) de la composante Direction exécutive et administration afin de renforcer l'appui apporté au Conseil du commerce et du développement et à d'autres organes du mécanisme intergouvernemental de la CNUCED, y compris les deux nouveaux groupes intergouvernementaux d'experts établis conformément au Maafikiano de Nairobi, comme indiqué au paragraphe 12.50 du présent rapport.
- b) La diminution du montant prévu pour les objets de dépense autres que les postes (193 100 dollars), la CNUCED prévoyant de réaliser des gains d'efficacité au cours de l'exercice biennal 2018-2019, notamment s'agissant des frais généraux de fonctionnement, des fournitures et des accessoires ainsi que du mobilier et du matériel.
- 12.94 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 8 648 700 dollars serviraient à financer des services d'appui aux activités extrabudgétaires relevant du programme de travail.

Annexe

**Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019**



<sup>a</sup> Transfert.

<sup>b</sup> Nouveau poste.